
Fiches



Avertissement

Le territoire économique couvert par la base 2014 des comptes nationaux comprend le territoire métropolitain, les départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique et Mayotte) ainsi que la collectivité de Saint-Martin.

Les données chiffrées sont parfois arrondies, en général au plus près de leurs valeurs réelles. Le résultat arrondi d'une combinaison de chiffres (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut être légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
<i>e</i>	Estimation
<i>p</i>	Données provisoires
n.s.	Résultat non significatif
<i>sd</i>	Données semi-définitives
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
<i>Réf.</i>	Référence

1 Emploi

En 2017, 27,9 millions de personnes occupent un emploi dans l'économie française, à temps plein ou à temps partiel, soit une hausse de 294 200 emplois **en personnes physiques** par rapport à l'année précédente. En **équivalent temps plein** (EQTP), l'**emploi intérieur** s'établit à 26,3 millions en moyenne annuelle, soit une progression de 247 800 EQTP. Cette hausse est exclusivement portée par l'emploi salarié.

Dans les années suivant la crise financière, la hausse des emplois est modeste et doit beaucoup au tertiaire principalement non marchand : entre 2009 et 2014, la moitié de la croissance annuelle moyenne de 0,4 % de l'emploi total lui est imputable. La situation change à partir de 2015 quand s'esquisse une franche reprise des créations nettes d'emplois dans le tertiaire principalement marchand. En 2017, l'emploi dans ces branches croît ainsi d'environ 300 000 (+ 2,2 %). En particulier, l'emploi de la branche hébergement-restauration, bénéficiant du rebond de la fréquentation touristique en 2017, accélère encore après une année 2016 déjà dynamique (+ 3,4 % en 2017 après + 2,4 % en 2016). La branche des services aux entreprises, qui incluent notamment l'emploi intérimaire, est également très dynamique (+ 4,5 % en 2017, après + 3,0 % en 2016).

A contrario les destructions nettes d'emploi se poursuivent dans les branches industrielles (hors intérim). Seul l'emploi des industries agroalimentaires se stabilise en 2017 (+ 0,0 %, après + 1,0 % en 2016). Dans la construction, l'emploi continue de se replier mais à un rythme moindre que les années précédentes (- 0,5 % en 2017, après - 1,6 % en 2016 et - 2,4 % en 2015).

En 2017, l'emploi des entreprises privées, qui correspond à 71 % de l'emploi intérieur total s'établit à 18,8 millions d'EQTP. Depuis 2013, son rythme de progression ne cesse de s'accélérer : + 234 200 EQTP (+ 1,3 %) en 2017 après + 168 900 EQTP (+ 0,9 %) en 2016. Les administrations publiques (État, collectivités locales, hôpitaux, etc.) mobilisent 22 % de l'emploi total en équivalent temps plein ; cela correspond en 2017 à 5,8 millions d'EQTP. Si ces emplois demeurent en hausse, ils décèleront néanmoins ces dernières années : + 10 700 EQTP (+ 0,2 %) en 2017, + 20 100 EQTP (+ 0,3 %) en 2016. Les ménages et les institutions sans but lucratif aux services des ménages – ces dernières incluant notamment la plupart des associations – emploient 1,7 million d'EQTP en 2017. Leurs effectifs sont relativement stables : + 2 900 EQTP en 2017. ■

En 2017, les comptes de l'emploi passent en base 2014. Les chiffres présentés dans cette fiche thématique ne peuvent donc pas être comparés avec ceux publiés précédemment.

Définitions

Emploi en comptabilité nationale : tous les types d'emploi (salariés, non-salariés) sont comptabilisés et chaque personne compte pour un emploi dit « **en personne physique** », quel que soit son temps de travail et même s'il est très réduit. Si une personne a plusieurs emplois, elle est comptabilisée au titre de celui qui lui assure la rémunération la plus élevée. La notion d'**emploi intérieur** correspond à l'emploi généré par l'économie sur le territoire, en métropole, dans les Drom et la collectivité de Saint-Martin. Les estimations intègrent les non-résidents travaillant sur le territoire économique (frontaliers ou saisonniers venant en France), mais excluent les résidents travaillant à l'étranger.

Pour tenir compte de façon plus précise de la force de travail mobilisée par l'économie française, il faut recourir à la notion d'« **équivalent temps plein** », qui prend notamment en compte le temps partiel : deux personnes travaillant à mi-temps sont par exemple comptabilisées pour un seul équivalent temps plein. À l'inverse, la multiactivité et les corrections pour travail non déclaré tendent à relever les effectifs en équivalent temps plein. Au total, le nombre d'emplois en équivalent temps plein est inférieur à l'emploi comptabilisé en personnes physiques.

1. Emploi intérieur total : déclinaison par branche d'activité

en EQTP

		Évolution en moyenne annuelle (en %)							Effectifs en 2017	
		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	(en milliers)	(en % du total)
AZ	Agriculture	-1,4	-1,3	-0,8	-0,8	-1,4	-1,0	-1,6	788,7	3,0
DE	Énergie, eau, déchets	0,0	1,0	1,2	-0,4	0,6	-1,2	-2,0	292,4	1,1
C1	Industrie agroalimentaire	2,4	0,5	0,1	3,5	-3,1	1,0	0,0	598,4	2,3
C2	Cokéfaction et raffinage	-2,8	0,5	-2,1	-3,7	-0,3	-1,1	-1,5	8,7	0,0
C3	Biens d'équipement	-3,4	-0,5	-2,5	0,4	-1,6	-2,1	-1,4	301,7	1,1
C4	Matériels de transport	-4,5	0,0	-1,1	-2,4	-2,4	-1,4	-1,5	175,8	0,7
C5	Autres branches industrielles	-0,8	-1,6	-1,8	-2,1	-1,3	-1,3	-0,7	1 397,8	5,3
FZ	Construction	0,0	-0,6	-0,9	-0,8	-2,4	-1,6	-0,5	1 740,2	6,6
GZ	Commerce	-0,4	0,7	-0,9	-1,0	1,3	0,7	0,9	3 485,3	13,3
HZ	Transport	1,1	-0,6	-0,7	0,1	-0,3	0,4	1,3	1 317,6	5,0
IZ	Hébergement-restauration	2,1	1,3	0,6	0,9	0,4	2,4	3,4	1 103,9	4,2
JZ	Information-communication	0,9	2,1	0,7	-0,3	1,7	2,4	1,7	833,3	3,2
KZ	Services financiers	1,1	0,7	0,0	-0,1	0,4	0,2	0,1	764,6	2,9
LZ	Services immobiliers	3,4	0,6	0,8	-3,1	-2,1	1,3	-0,5	339,4	1,3
MN	Services aux entreprises	4,6	0,5	1,2	1,7	1,1	3,0	4,5	3 961,5	15,1
OQ	Services principalement non marchands	-0,7	0,0	0,9	1,2	1,1	0,9	0,2	7 831,6	29,8
RU	Services aux ménages	0,5	-0,3	0,4	0,2	0,5	0,0	0,6	1 358,7	5,2
Total	Ensemble	0,5	0,1	0,1	0,3	0,3	0,8	1,0	26 299,6	100,0
DE à C5	Industrie	-0,7	-0,7	-1,1	-0,5	-1,6	-0,9	-0,8	2 774,8	10,6
C1 à C5	Industrie manufacturière	-0,7	-0,9	-1,4	-0,5	-1,8	-0,9	-0,7	2 482,4	9,4
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,7	0,5	0,2	0,2	0,8	1,5	2,1	13 164,3	50,1
OQ	Tertiaire principalement non marchand	-0,7	0,0	0,9	1,2	1,1	0,9	0,2	7 831,6	29,8
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	1,1	0,2	-0,2	0,0	0,1	0,8	1,4	17 679,3	67,2

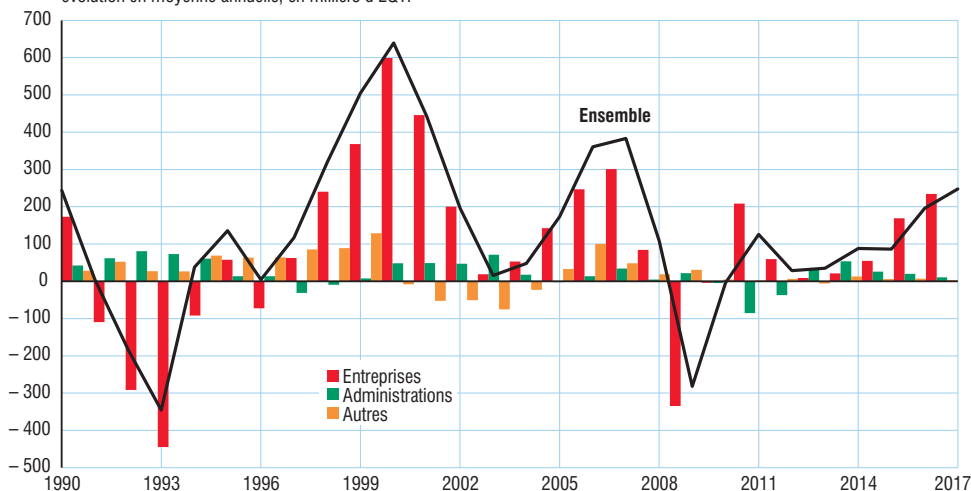
Champ : France, salariés et non-salariés en EQTP.

Lecture : en 2017, l'emploi des branches des services aux ménages (RU) augmente de 0,6 %, pour s'établir à 1 358 700 emplois en EQTP, ce qui représente 5,2 % de l'emploi total.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Emploi intérieur total : déclinaison par secteur institutionnel

évolution en moyenne annuelle, en milliers d'EQTP



Champ : France, effectifs, salariés ou non, en EQTP.

Lecture : en 2017, l'emploi intérieur de l'ensemble de l'économie française progresse de 247 800 emplois en EQTP, celui des administrations publiques croît de 10 700 EQTP.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2 Chômage

En 2017, le **taux de chômage au sens du Bureau international du travail** (BIT) s'établit en moyenne à 9,4 % de la population active en France (hors Mayotte), après 10,1 % en 2016 et 10,4 % en 2015. Il diminue de 0,7 point par rapport à 2016, sa baisse la plus forte depuis 2007. Après avoir atteint un point bas en 2008, le taux de chômage avait augmenté de 2,9 points entre 2008 et 2013 puis était resté relativement stable entre 2013 et 2015 (+ 0,1 point).

En 2017, 2,8 millions de personnes sont au chômage au sens du BIT en France (hors Mayotte), dont 1,5 million d'hommes et 1,3 million de femmes. Par ailleurs, 1,6 million de personnes font partie du **halo autour du chômage** en 2017, soit quasiment autant qu'en 2016.

En 2017, le taux de chômage diminue quelle que soit la tranche d'âge de la population active. La baisse est la plus importante pour les jeunes : le taux de chômage des 15-24 ans diminue de 2,3 points entre 2016 et 2017, en lien notamment avec la hausse de l'emploi dans l'intérim. Après avoir fortement augmenté entre 2008 et 2012 (+ 5,3 points), le taux de chômage des jeunes s'était globalement stabilisé jusqu'en 2016, entre 24,2 % et 24,9 %. Il s'établit à 22,3 % en 2017. Le niveau du taux de chômage des jeunes, beaucoup plus élevé que celui de leurs aînés, traduit en partie la spécificité des moins de 25 ans sur le marché du travail : un grand nombre d'entre eux poursuivent des études sans travailler à côté, et ne sont donc pas

comptabilisés dans la population active. Ainsi, la part des chômeurs dans la population totale des 15-24 ans est bien inférieure au taux de chômage des jeunes : elle s'établit à 8,2 % en 2017, après 9,1 % en 2016. Elle est proche de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans, qui atteint 7,7 % en 2017. Le taux de chômage des 25-49 ans s'établit à 8,8 % ; il diminue de nouveau (- 0,5 point en 2017, après - 0,4 point en 2016), après avoir augmenté de 3,0 points entre 2008 et 2015. Enfin, le taux de chômage des 50 ans ou plus se replie plus légèrement (- 0,3 point) : il atteint 6,6 % en 2017, après 6,9 % en 2016 et 4,5 % en 2008.

Entre 2016 et 2017, le taux de chômage diminue dans des proportions proches pour les hommes (- 0,7 point) et pour les femmes (- 0,6 point). Entre 2008 et 2015, la hausse du taux de chômage a été plus importante pour les hommes (+ 3,8 points) que pour les femmes (+ 2,0 points) si bien que depuis 2013, le taux de chômage des hommes est plus élevé que celui des femmes (respectivement 9,5 % et 9,3 % en 2017). Ce phénomène est à relier notamment à la baisse marquée de l'emploi dans l'industrie et dans la construction à la suite de la crise économique, secteurs qui emploient principalement des hommes. L'écart entre les deux taux, qui a atteint + 0,9 point en 2015, s'est cependant réduit depuis (atteignant + 0,2 point en 2017), en lien notamment avec la hausse de l'emploi en intérim et la reprise de l'emploi dans la construction. ■

Définitions

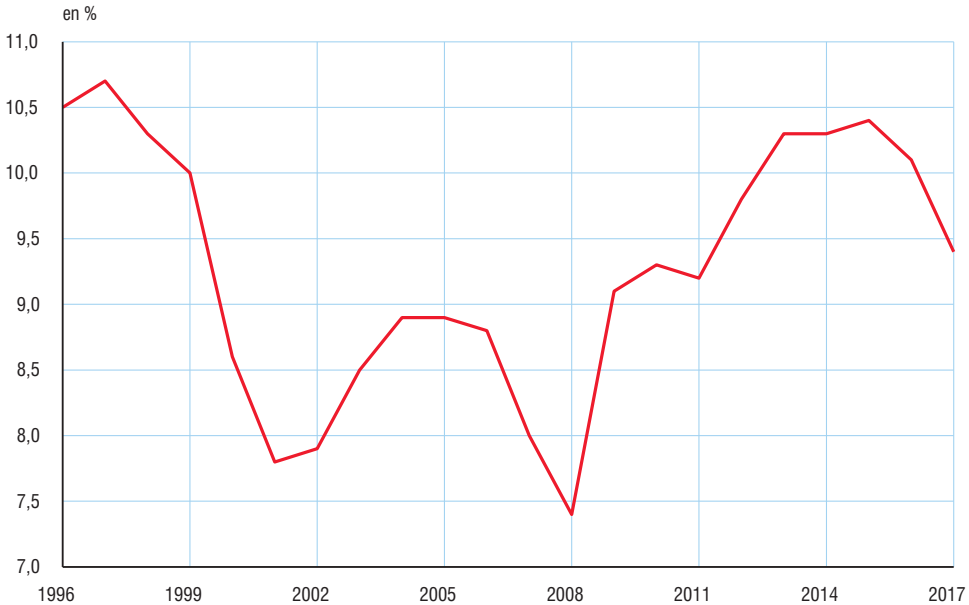
Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT) : personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui :

- n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence ;
- est disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Halo autour du chômage : il est composé de personnes inactives au sens du BIT (et donc non comptabilisées dans le chômage), mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ainsi que des personnes qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarche active de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

Enquête Emploi en continu : enquête auprès des ménages, qui porte sur les personnes de 15 ans ou plus vivant en France (hors Mayotte). Chaque trimestre, près de 60 000 logements répondent à l'enquête soit un peu plus de 100 000 personnes de 15 ans ou plus (sont exclues du champ de l'enquête les communautés : foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons). Cet échantillon est partiellement renouvelé chaque trimestre. La collecte a lieu en continu durant toutes les semaines de l'année. L'enquête Emploi est la seule source permettant de mesurer l'activité, l'emploi et le chômage selon les principes définis par le Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage est estimé avec une précision de +/-0,3 point.

1. Taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT)



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Note : le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2. Chômage selon la définition du Bureau international du travail

en moyenne annuelle

	1996	1999	2002	2005	2008	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de personnes au chômage (en milliers)	2 755	2 647	2 164	2 480	2 120	2 855	3 025	3 026	3 052	2 972	2 788
Femmes	1 420	1 371	1 106	1 269	1 064	1 363	1 434	1 414	1 399	1 402	1 332
Hommes	1 335	1 276	1 058	1 211	1 056	1 492	1 591	1 612	1 653	1 571	1 456
Taux de chômage¹ (en %)											
Ensemble	10,5	10,0	7,9	8,9	7,4	9,8	10,3	10,3	10,4	10,1	9,4
De 15 à 24 ans	22,0	20,9	16,9	21,0	19,0	24,3	24,9	24,2	24,7	24,6	22,3
De 25 à 49 ans	9,7	9,3	7,4	8,2	6,7	9,1	9,6	9,7	9,7	9,3	8,8
50 ans ou plus	6,5	6,7	5,0	5,1	4,5	6,2	6,8	6,9	7,0	6,9	6,6
Femmes	12,0	11,3	8,8	9,7	7,9	9,8	10,2	10,0	9,9	9,9	9,3
De 15 à 24 ans	24,8	22,3	17,0	22,0	18,8	23,8	25,2	23,1	23,3	24,1	21,3
De 25 à 49 ans	11,2	10,9	8,6	9,3	7,5	9,4	9,6	9,6	9,6	9,4	9,2
50 ans ou plus	6,7	6,9	5,3	5,4	4,4	6	6,6	6,8	6,5	6,5	6,2
Hommes	9,3	8,9	7,2	8,2	7,0	9,8	10,4	10,5	10,8	10,2	9,5
De 15 à 24 ans	19,7	19,8	16,8	20,2	19,1	24,8	24,6	25,2	25,8	25,1	23,1
De 25 à 49 ans	8,4	7,8	6,4	7,3	5,9	8,8	9,6	9,8	9,9	9,2	8,4
50 ans ou plus	6,4	6,6	4,9	4,9	4,5	6,3	6,9	7,0	7,5	7,3	6,9

1. Le taux de chômage est le rapport du nombre de chômeurs sur la population active, elle-même composée des personnes qui ont un emploi ou sont au chômage. L'âge est celui atteint au moment de l'enquête.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en moyenne en 2017, 2 788 000 personnes étaient au chômage au sens du BIT en France hors Mayotte, soit 9,4 % de la population active.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3 Revenu et épargne des ménages

En 2017, le revenu disponible brut (RDB) des ménages augmente de 2,6 % en valeur, après + 1,7 % en 2016. Parallèlement, le prix de la dépense de consommation finale rebondit (+ 1,3 %) après avoir baissé en 2016 (- 0,1 %), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible ralentit (+ 1,3 % contre + 1,8 % en 2016). Cette évolution est mesurée sur l'ensemble des ménages. Compte tenu de la croissance de la population, le pouvoir d'achat au niveau individuel (pouvoir d'achat par unité de consommation) progresse de seulement 0,7 %.

La progression du RDB de 2,6 % est principalement imputable aux revenus nets d'activité (contribution de + 1,6 point), ce qui est le cas depuis 2015. Pour la première fois depuis 2011, les revenus du patrimoine contribuent significativement à la hausse du RDB (+ 0,8 point). Les prestations sociales en espèces y contribuent également mais dans une moindre mesure (+ 0,6 point). Comme les années précédentes, les impôts courants (- 0,4 point) pèsent négativement sur le RDB.

Les salaires nets perçus par les ménages progressent, en valeur, plus vite qu'en 2016 (+ 3,0 % après + 1,8 % en 2015) tant en raison de la meilleure tenue de l'emploi salarié (+ 1,2 % après + 0,8 %) que d'une croissance plus forte du salaire net moyen par tête (+ 1,8 % après + 1,0 %). Après trois années de progression, le revenu mixte net des entrepreneurs individuels fléchit légèrement (- 0,1 %) dans un contexte où leurs cotisations sociales augmentent à nouveau (+ 1,2 %) après deux années de baisse.

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages progressent au même rythme qu'en 2016 (+ 1,9 % contre + 1,8 % en 2016), mais en termes réels elles fléchissent nettement. En particulier, les dépenses d'indemnisation du chômage décélèrent sous l'effet du ralentissement du nombre de chômeurs et d'une baisse du taux de couverture. En revanche, les prestations familiales et les dépenses d'assurance maladie accélèrent légèrement. Les prestations vieillesse augmentent au même rythme qu'en 2016.

Deux raisons principales expliquent la forte hausse des revenus du patrimoine des

ménages (+ 4,1 %). La première est le dynamisme des revenus tirés des loyers (réels et imputés) reçus par les ménages (+ 3,7 %), induit par la forte baisse de la consommation de services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les crédits immobiliers. La seconde est liée à la forte augmentation des revenus tirés de leurs placements en assurance-vie (+ 10,3 % après trois années de baisse (- 15,9 % entre 2013 et 2016). Les dividendes perçus par les ménages progressent modérément (+ 1,4 %).

Après avoir constamment ralenti entre 2012 (+ 8,9 %) et 2016 (+ 1,0 %), les impôts courants sur le revenu et le patrimoine accélèrent (+ 2,3 %), tirés à la hausse par des recettes supplémentaires de CSG.

Alors que les ménages voient leur revenu disponible brut croître de 2,6 %, leurs dépenses de consommation finale augmentent de + 2,2 % en valeur. Après avoir atteint un niveau plancher en 2016 (13,9 %), le taux d'épargne remonte à 14,3 % en 2017.

Après quatre années de baisse entre 2011 et 2015 et un rebond en 2016 (+ 3,6 %), l'investissement des ménages (essentiellement en logement) progresse de façon spectaculaire (+ 7,2 %), si bien que leur taux d'épargne financière reste stable à un bas niveau (+ 4,4 %).

Le revenu disponible brut des ménages ne rend pas compte de l'ensemble des ressources dont ceux-ci disposent. En effet, au-delà de leurs dépenses de consommation, les ménages consomment également des biens et services dont le coût est pris en charge par la collectivité : éducation, santé, allocations logement, etc. Le **revenu disponible ajusté des ménages**, qui englobe ces dépenses, progresse en 2017 (comme en 2016) à un rythme légèrement inférieur au revenu disponible brut (+ 2,5 % contre + 2,6 %) après avoir été systématiquement plus dynamique de 2008 à 2015. Les transferts sociaux en nature augmentent en effet moins vite (+ 2,1 %) que le RDB, la progression étant comme ces dernières années plus forte pour la partie marchande (+ 2,5 %) que non marchande (+ 1,9 %). ■

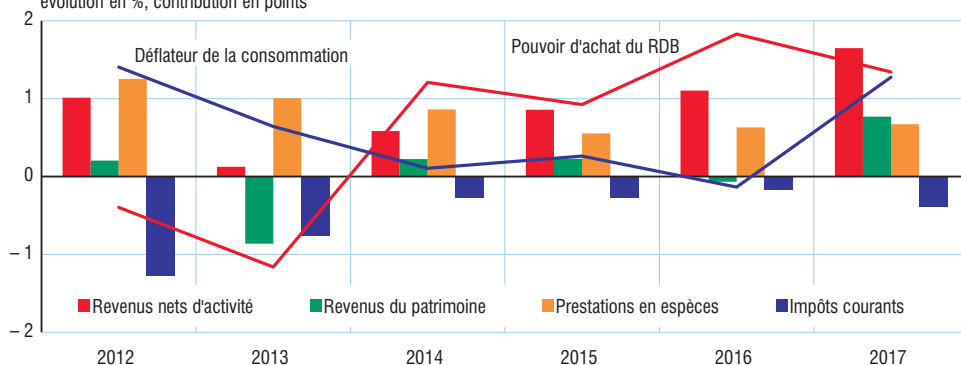
Définitions

Revenu disponible ajusté des ménages : il est égal au revenu disponible augmenté des transferts sociaux en nature, contreparties des consommations individualisables incluses dans les dépenses des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).

Revenu et épargne des ménages 3

1. Contributions à l'évolution du pouvoir d'achat des ménages

évolution en %, contribution en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Revenu disponible brut des ménages

en %

	En milliards d'euros		Évolutions					2017
	2017	2011	2012	2013	2014	2015	2016	
Rémunération des salariés	1 216,2	2,9	2,3	1,6	1,6	1,5	1,7	3,0
Salaires et traitements bruts	890,3	2,3	2,0	1,3	1,2	1,7	1,9	3,1
Cotisations employeurs	325,8	4,5	3,0	2,3	2,7	0,9	1,0	2,9
Revenu mixte brut	121,4	0,3	0,6	-2,9	1,2	-0,4	0,6	0,2
Excédent brut d'exploitation	185,8	3,9	2,2	0,8	1,4	2,1	1,9	3,7
Revenus nets de la propriété	80,3	1,2	-1,1	-13,5	0,7	-0,8	-5,2	4,9
dont consommation finale de Sifim	7,8	4,1	-24,4	-14,2	-12,6	25,4	-12,2	39,4
Revenus primaires	1 603,6	2,7	1,9	0,2	1,5	1,3	1,2	3,0
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	226,7	5,4	8,9	4,9	1,7	1,7	1,0	2,3
Cotisations	484,9	3,2	3,3	3,0	2,8	1,2	1,3	3,0
dont cotisations salariales obligatoires	100,9	3,5	3,3	5,3	3,4	3,0	3,1	4,4
Prestations sociales en espèces	495,4	2,3	3,8	2,9	2,4	1,5	1,8	1,9
Transferts divers nets reçus	1,6	-9,0	-40,3	7,0	-21,8	-187,1	-356,2	-29,1
Revenu disponible brut	1 389,0	2,0	1,0	-0,5	1,3	1,2	1,7	2,6
Transferts sociaux en nature	401,8	2,2	2,2	2,1	2,4	1,6	1,4	2,1
Revenu disponible brut ajusté	1 790,8	2,0	1,3	0,1	1,6	1,3	1,6	2,5
Consommation effective des ménages	1 592,8	2,4	1,2	1,4	1,2	1,7	1,8	2,2
Épargne brute	198,0	-0,5	1,4	-9,5	4,1	-1,9	-0,0	5,0
Formation brute de capital fixe	130,8	3,6	-0,6	-1,0	-1,0	-1,0	3,6	7,2
Impôts en capital	14,2	12,0	4,6	5,8	8,1	18,7	0,3	14,9
Autres opérations	8,0	-11,7	14,8	-19,1	-2,4	14,7	-20,9	61,1
Capacité de financement	61,0	-8,3	5,2	-24,8	12,9	-5,4	-8,7	3,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Principaux ratios

en %

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Rémunération nette / RDB - avant impôts	48,4	48,4	48,7	48,5	48,6	48,7	48,9
Excédent brut d'exploitation / RDB - avant impôts	11,2	11,2	11,3	11,3	11,3	11,4	11,5
Revenu mixte / RDB - avant impôts	8,3	8,2	7,9	7,9	7,8	7,7	7,5
Revenus de la propriété nets / RDB - avant impôts	6,4	6,2	5,3	5,3	5,2	4,9	5,0
Prestations sociales en espèces / RDB - avant impôts	29,1	29,6	30,4	30,7	30,8	30,9	30,7
Impôts sur le revenu / RDB avant impôts	12,6	13,4	14,0	14,1	14,1	14,1	14,0
Taux d'épargne (Épargne brute / RDB)	15,6	15,6	14,2	14,6	14,2	13,9	14,3
Taux d'épargne ajustée (Épargne brute / RDBA)	12,2	12,2	11,0	11,3	11,0	10,8	11,1
Taux d'épargne financière (Capacité de financement / RDB)	5,9	6,2	4,7	5,2	4,9	4,4	4,4

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

4 Consommation des ménages

En 2017, la dépense de consommation des ménages ralentit : + 1,0 % en volume après + 2,1 % en 2016. Toutefois, dans un contexte de fort rebond des prix (+ 1,3 % en 2017 après - 0,1 %), la dépense de consommation des ménages en valeur progresse de 2,2 % après + 2,0 %. La consommation effective des ménages, qui inclut les dépenses directement financées par la collectivité, décélère également (+ 1,1 % en volume après + 2,0 % en 2016).

Les dépenses de transports ralentissent mais continuent de tirer la consommation des ménages (+ 3,0 % en volume après + 4,2 % en 2016). Bien que les achats de voitures décélèrent, les achats de voitures neuves en *leasing* sont particulièrement dynamiques (+ 23,7 %), au détriment du hors *leasing* qui se replie (- 4,6 %). Les ménages continuent de se détourner des véhicules diesels dont le nombre d'immatriculations chute de 18,5 % au bénéfice des voitures à essence (+ 8,3 %) et des motorisations de type hybrides et électriques (+ 42,5 %) mais ces dernières ne représentent cependant que 6 % des immatriculations. Par ailleurs, le dynamisme des dépenses en transports aériens (+ 6,3 % en volume), porté par le succès du *low-cost* sur les liaisons transversales et vers les États-Unis, soutient également la consommation des ménages en transports.

En lien avec la reprise de l'économie en général et du tourisme en particulier, la dépense en hébergement et restauration poursuit son accélération (+ 4,7 % en volume après + 3,1 % en 2016) malgré des prix toujours dynamiques (+ 1,6 %).

Les dépenses liées à la culture et aux loisirs confirment leur accélération en 2017 (+ 2,0 % en volume après + 1,8 % en 2016). Les services culturels et récréatifs, en particulier les jeux de hasard et les services culturels et sportifs, sont les principaux contributeurs à cette accélération (+ 2,8 %).

La consommation liée à la communication accélère en volume (+ 4,1 %) à la faveur du repli des prix (- 4,0 %). Les services de communication, portés notamment par la téléphonie mobile, rebondissent à + 2,5 % après - 0,7 % en 2016.

L'évolution des dépenses liées au logement ralentit (+ 0,7 % après + 1,5 % en 2016), principalement en raison du ralentissement des loyers (+ 1,1 % après + 1,4 % en 2016). Plus précisément, les loyers imputés aux

ménages propriétaires de leur logement ralentissent légèrement (+ 1,0 % en volume après + 1,1 % en 2016), de même que la consommation effective en loyers réels (prenant en compte les aides au logement) : + 1,2 % contre + 1,4 % en 2016. Les prix des loyers réels sont par ailleurs quasi stables (+ 0,2 % après + 0,3 % en 2016). Les dépenses de chauffage et d'éclairage se replient quant à elles en volume (- 0,9 %), du fait notamment d'une année 2017 légèrement plus chaude que 2016.

Dans un contexte de hausse de prix, la consommation de produits alimentaires et de boissons non alcoolisées est atone en volume en 2017 après une croissance de + 1,1 % en 2016. Comme depuis plusieurs années, la consommation de viande et de poissons diminue (- 1,5 % et - 3,4 %), ainsi que la consommation de fruits qui se replie après plusieurs années de croissance (- 2,0 % en volume). Par ailleurs, la consommation de boissons alcoolisées, de stupéfiants et de tabac se replie en volume (- 0,4 % après + 0,2 % en 2016) principalement à cause d'une moindre consommation de tabac dont le prix a augmenté de 2,6 % en 2017 à la suite de l'augmentation moyenne de 30 centimes du paquet de cigarette intervenue en novembre 2017, première étape vers le paquet à 10 € à l'horizon 2020.

Après un repli marqué en 2016 à la suite des attentats de 2015 et 2016, les dépenses en France des non-résidents augmentent fortement en 2017 avec le retour des touristes étrangers. La dépense de consommation totale sur le territoire national, qui inclut les dépenses des ménages français sur le territoire national comme les achats des non-résidents, ralentit donc beaucoup plus modérément que la dépense de consommation des ménages : elle progresse encore de + 1,3 % en volume en 2017 après + 1,7 % en 2016.

Enfin, les dépenses en services financiers et d'assurance sont en repli en volume en 2017 (- 1,5 % après + 0,8 %), du fait principalement des **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim) avec une activité de services d'assurance qui reste assez stable (+ 0,2 %). Les prix de tous les services financiers sont en hausse avec une évolution particulièrement marquée des Sifim qui progressent de + 81,4 % après - 13,7 % en 2016 et + 22,9 % en 2015. ■

Définitions

Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) : ils correspondent aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

Consommation des ménages 4

1. Consommation des ménages par fonction

évolution en volume au prix de l'année précédente, en %

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Coefficients budgétaires ¹
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,5	1,2	1,1	0,9	1,1	0,0	10,0
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	-1,7	-2,3	-2,1	1,3	0,2	-0,4	2,8
Articles d'habillement et chaussures	-2,2	-0,8	1,1	1,2	-1,3	0,6	2,8
Logement, chauffage, éclairage	1,6	1,1	-1,2	1,1	1,5	0,7	19,9
<i>dont : loyers réels et imputés</i>	1,5	1,4	1,2	1,2	1,4	1,1	14,4
<i>chauffage, éclairage</i>	4,4	1,3	-11,6	2,0	2,6	-0,9	3,2
Équipement du logement	-1,7	-1,7	0,3	2,0	1,7	1,9	3,7
Santé	2,2	1,7	1,7	2,0	2,8	1,3	3,2
Transports	-4,0	-2,0	-0,5	2,3	4,2	3,0	10,3
<i>dont : achats de voitures neuves et d'occasion</i>	-10,5	-8,1	-2,1	5,5	7,8	3,5	2,5
<i>carburants, lubrifiants</i>	-1,6	-1,4	0,2	1,9	1,9	0,7	2,3
Communication ²	10,9	14,5	4,9	3,9	2,2	4,1	1,9
Loisirs et culture ²	-1,4	-1,7	1,5	1,3	1,8	2,0	6,1
Éducation	2,2	3,5	1,8	2,9	1,9	0,5	0,3
Hôtels, cafés et restaurants	-0,8	-1,2	1,6	0,8	3,1	4,7	5,5
Autres biens et services	0,2	1,8	1,7	1,7	0,4	-0,2	9,3
<i>dont assurances</i>	0,3	4,1	0,9	1,8	1,4	0,2	3,1
Correction territoriale ³	31,7	-0,7	-19,9	2,3	-25,2	34,4	-1,1
Dépense de consommation des ménages	-0,5	0,5	0,8	1,5	2,1	1,0	74,8
Dépense de consommation des ISBLSM⁴	0,7	1,0	2,6	2,0	1,5	1,4	3,0
Dépense de consommation individualisable des APU	1,7	1,5	2,1	1,3	1,7	1,7	22,2
<i>dont : logement</i>	0,7	2,1	0,8	0,6	-1,6	0,9	1,0
<i>santé</i>	2,7	2,5	3,7	2,6	3,8	3,2	10,1
<i>éducation</i>	0,4	0,4	0,9	0,6	0,6	0,6	6,2
Consommation effective des ménages	0,0	0,7	1,1	1,4	2,0	1,1	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation effective totale.

2. Ces postes comprennent les principaux produits concernés par l'économie de l'information (ei).

3. La correction territoriale représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.

4. Les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) regroupent l'ensemble des unités privées dotées de la personnalité juridique qui produisent des biens et services non marchands au profit des ménages.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Consommation effective des ménages par catégorie de produits classés selon leur durabilité

évolution en volume au prix de l'année précédente, en %

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Coefficients budgétaires ¹
Biens durables ²	-3,8	-2,3	1,5	4,5	5,9	3,3	6,6
Biens semi-durables ³	-2,2	-0,7	1,4	2,0	-0,3	1,7	5,8
Biens non durables	0,6	0,4	-0,8	1,4	1,3	0,3	24,4
Services	0,5	1,3	1,8	1,1	2,1	1,2	63,2
Ensemble	0,0	0,7	1,1	1,4	2,0	1,1	100,0

1. Part de la consommation en valeur relative à un produit ou groupe de produits particulier dans la consommation totale.

2. Véhicules, meubles, équipement ménager ou de loisir.

3. Textile, habillement, autres biens semi-durables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

5 Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne

Les comparaisons internationales de niveau de vie par habitant portent souvent sur le produit intérieur brut (PIB). Toutefois, le PIB mesurant l'ensemble des flux de revenus générés par l'activité économique sur le territoire d'un pays, il ne tient pas compte du fait qu'une partie de ces revenus peut être reversée à des agents résidant dans un autre pays (travailleurs frontaliers, ou bien détenteurs non résidents d'actions ou de titres de dettes émis par les entreprises ou les administrations du pays considéré). Le PIB par habitant ne constitue donc qu'un indicateur très imparfait du niveau de vie, et les comparaisons de niveau de vie entre pays gagnent à intégrer d'autres indicateurs comme la consommation effective des ménages par habitant. Cette dernière inclut les dépenses de consommation des ménages, mais aussi les dépenses dont les ménages bénéficient à titre individuel tout en étant prises en charge par la collectivité. Par ailleurs, pour rendre comparables entre pays les niveaux de PIB ou de consommation par habitant, il faut tenir compte des différences de niveaux de prix observés entre pays pour un même bien. Pour ce faire, les valeurs sont converties *via* des **parités de pouvoir d'achat** entre pays (PPA) en une unité monétaire fictive commune à tous les pays, le standard de pouvoir d'achat (SPA).

En 2016, le Luxembourg occupe de loin le 1^{er} rang avec un PIB par habitant exprimé en SPA 2,6 fois plus élevé que celui de l'Union européenne (UE), devant l'Irlande qui confirme sa deuxième place (1,8 fois). Vient ensuite un groupe géographiquement assez homogène comprenant les pays germaniques et scandinaves (hors Finlande), les Pays-Bas et la Belgique, dont le PIB par tête est supérieur de 18 % à 28 % à celui de l'UE. Avec un PIB par tête supérieur de 4 % à celui de l'UE, la France se situe derrière la Finlande et le Royaume-Uni (respectivement 9 % et 7 % au-dessus de la moyenne de l'UE), mais nettement devant l'Italie, Malte et l'Espagne (3 % à 8 % en dessous de la moyenne). La Tchéquie vient en tête d'un groupe de pays comprenant Chypre, le Portugal et la Grèce ainsi que la totalité des pays d'Europe centrale et orientale, qui ont tous un

PIB par habitant inférieur d'au moins 12 % à la moyenne de l'UE : parmi ces derniers, la Croatie, la Roumanie et la Bulgarie ferment la marche avec un PIB par tête à environ 50 % de la moyenne européenne.

Bien que nettement corrélée au PIB par habitant, la hiérarchie en termes de volume de consommation par habitant en diffère. La part dévolue à la consommation effective des ménages dans le PIB peut, en effet, varier d'un pays à l'autre (entre 40 % au Luxembourg et 79 % en Grèce, avec 71 % pour la France). Cette part est généralement plus faible quand une part importante des revenus est distribuée à l'extérieur : c'est le cas du Luxembourg, où les travailleurs frontaliers représentent environ la moitié de l'emploi, et de l'Irlande, qui compte une forte part d'entreprises dont les propriétaires sont étrangers. Les écarts de consommation par habitant entre pays sont de ce fait plus réduits que pour le PIB, mais demeurent importants : en 2016, le niveau de consommation par habitant était 2,5 fois plus élevé au Luxembourg qu'en Bulgarie, alors que le ratio entre ces deux pays est de 5,3 en termes de PIB par habitant. Occupant le 8^e rang *ex æquo*, la France fait partie d'un groupe de sept pays dont la consommation effective par tête est de 10 % à 16 % au-dessus de la moyenne de l'UE et qui compte en son sein les pays scandinaves, le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Belgique. Pour la seule consommation alimentaire, le Luxembourg et la Lituanie sont en tête. La France se situe au 8^e rang, 9 % au-dessus de la moyenne.

Les indices de prix associés au PIB varient (par rapport à un indice moyen de l'UE à 100) de 48 pour la Bulgarie à 134 au Danemark. La France (110) a un niveau supérieur à la moyenne de l'UE. Sur le seul champ de la consommation effective des ménages, l'écart de prix entre la France et l'Union européenne s'étend de -1 % pour la santé à +17 % pour l'ensemble « hôtels, cafés et restaurants ». Parmi les voisins de la France, si le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Belgique ont un indice de niveau de prix supérieur à la France, c'est le contraire pour l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne. ■

Définitions

Parités de pouvoir d'achat (PPA) : taux qui permettent de convertir toutes les monnaies dans une monnaie commune, le standard de pouvoir d'achat (SPA), qui a le même pouvoir d'achat dans chaque pays. L'agrégat de référence est le PIB, mais les indices de volume par habitant peuvent être évalués pour tous les agrégats. Les indices de prix et de volume sont calculés par rapport à une base 100 qui représente la moyenne de l'Union européenne à 28.

Niveaux de prix et niveaux de vie dans l'Union européenne 5

1. Comparaison des principaux agrégats au sein de l'Union européenne en 2016

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Indices de volume par habitant (en standard de pouvoir d'achat)			Indices de prix		
	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées	Produit intérieur brut	Consommation individuelle effective	Alimentation et boissons non alcoolisées
Luxembourg	258	132	125	121	138	120
Irlande	183	96	73	110	126	120
Autriche	128	119	86	109	110	123
Pays-Bas	128	111	107	111	113	101
Danemark	124	113	89	134	141	147
Allemagne	123	122	98	106	103	106
Suède	123	110	101	130	135	126
Belgique	118	112	112	109	111	112
Finlande	109	114	105	123	122	120
Royaume-Uni	107	116	96	116	122	98
France	104	111	109	110	106	112
Italie	97	98	112	98	101	111
Malte	96	81	75	81	82	108
Espagne	92	89	99	90	92	95
Tchéquie	88	78	82	65	61	81
Chypre	83	91	111	88	89	109
Slovénie	83	76	85	81	83	99
Portugal	77	82	110	80	81	96
Slovaquie	77	76	83	67	64	88
Estonie	75	72	98	73	71	90
Lituanie	75	85	123	61	58	80
Grèce	68	77	100	82	82	105
Pologne	68	74	92	56	51	62
Hongrie	67	63	67	59	56	80
Lettonie	65	67	79	68	67	91
Croatie	60	59	77	64	63	94
Roumanie	58	61	119	51	48	62
Bulgarie	49	53	61	48	43	71

Source : Eurostat.

2. Indices de prix par fonction de consommation pour la France et les pays voisins en 2016

indice 100 pour l'Union européenne à 28

	Luxembourg	Royaume-Uni	Belgique	France	Allemagne	Italie	Espagne
Consommation individuelle effective	138	122	111	106	103	101	92
Alimentation et boissons non alcoolisées	120	98	112	112	106	111	95
Boissons alcoolisées et tabac	90	163	102	104	94	98	86
Vêtements et chaussures	105	92	112	103	103	103	92
Logement, eau, électricité, gaz	161	168	110	113	108	91	91
Ameublement, équipement ménager et entretien	113	104	108	103	101	106	100
Santé	155	121	112	99	103	122	106
Transports	92	109	103	104	105	99	87
Communication	115	112	135	100	99	109	133
Loisirs et culture	110	107	104	107	102	101	93
Éducation	304	145	137	105	111	93	89
Hôtels, cafés et restaurants	111	112	117	117	109	105	85
Autres biens et services	136	116	107	103	99	99	91

Source : Eurostat.

6 Branches d'activité

Après une croissance de 1,2 % en 2016, la valeur ajoutée de l'ensemble des branches de l'économie progresse en 2017 de 2,6 % en valeur. Elle est évaluée à 2 042 milliards d'euros. Corrigée de la hausse des prix, la valeur ajoutée augmente de 2,1 % en volume en 2017, après + 1,1 % en 2016.

L'accélération de la croissance en volume résulte en premier lieu de la progression de l'activité dans les branches du tertiaire principalement marchand (+ 2,6 % en volume après + 1,7 % en 2016). Le fort regain d'activité dans le transport (+ 4,9 % après - 0,6 % en 2016), porté par une consommation finale et des exportations dynamiques, explique en partie cette accélération. Elle est aussi favorisée par la hausse de la valeur ajoutée dans les branches juridiques, comptables et architecture (+ 5,6 % après + 3,3 % en 2016). L'activité est également bien orientée dans les branches du commerce dont la valeur ajoutée augmente de 2,7 % en 2017 après + 1,5 % en 2016.

De plus, après une contraction très forte en 2016 due aux mauvaises conditions climatiques, l'activité de l'agriculture s'est en partie redressée en 2017 (+ 4,8 % après - 12,3 % en 2016), en lien avec la très vive progression de sa production (+ 4,5 % après - 6,0 % en 2016).

L'accélération de la croissance est aussi favorisée par la construction qui renoue avec la croissance en 2017 (+ 2,4 %) après un recul de près de 20 % depuis 2007. Le rebond de la construction est notamment imputable à la forte croissance de l'investissement des ménages (+ 4,2 % après + 1,6 % en 2016) et des administrations publiques (+ 4,0 % après - 4,7 % en 2016).

Par ailleurs, la valeur ajoutée des branches de l'industrie croît de 1,5 % en 2017 en volume après + 1,1 % en 2016. La fabrication de matériel de transport automobile (+ 3,1 % après - 2,4 % en 2016), d'autres matériels de transport (+ 3,6 % après - 0,3 %) et la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques (+ 7,4 % après + 1,8 % en 2016) connaissent une forte croissance de leur valeur ajoutée. En revanche, l'activité ralentit fortement dans la fabrication de denrées alimentaires (+ 0,0 % après + 4,4 %).

Au niveau agrégé, le secteur du tertiaire principalement non marchand est le seul à contribuer négativement à l'accélération de la croissance (+ 0,9 % après + 1,3 % en 2016). Les activités pour la santé humaine notamment progressent un peu moins en 2017 (+ 2,8 %) qu'en 2016 (+ 3,2 %).

En 2017, l'emploi est également plus dynamique qu'en 2016. Exprimé en équivalent temps plein, l'emploi progresse de 1,0 % après + 0,8 % en 2016. En raison de la forte croissance de l'activité, la productivité apparente du travail accélère (+ 1,1 % après + 0,3 % en 2016).

Dans les branches principalement marchandes non agricoles, la productivité apparente augmente plus fortement en 2017 (+ 0,9 %) qu'en 2016 (+ 0,6 %). L'accélération est en partie imputable à l'industrie, où les gains de productivité apparente s'établissent à + 2,4 % en 2017 après + 2,0 % en 2016. Parmi ces branches, l'augmentation est particulièrement marquée pour les matériels de transport (+ 4,9 % en 2017 après + 0,1 % en 2016) où l'emploi diminue (- 1,5 % en 2017 et - 1,4 % en 2016) malgré la progression de la valeur ajoutée. L'augmentation de la productivité apparente est particulièrement marquée dans la construction (+ 2,9 % en 2017 après + 0,2 % en 2016), en raison de la forte accélération de l'activité dans cette branche. L'emploi y baisse moins fortement en 2017 qu'en 2016 (- 0,5 % après - 1,6 %).

Dans les services principalement marchands, la productivité apparente progresse légèrement plus qu'en 2016 (+ 0,4 % en 2017 après + 0,2 %). La baisse de la productivité apparente des services financiers (- 6,9 % après + 0,3 % en 2016) est compensée par une forte hausse de la productivité de la branche du transport (+ 3,6 % après - 1,0 %).

Dans les services principalement non marchands, la productivité apparente progresse un peu plus vite en 2017 (+ 0,6 %) qu'en 2016 (+ 0,4 %) : le ralentissement de l'emploi (+ 0,2 % après + 0,9 %) est plus marqué que celui de l'activité (+ 0,9 % après + 1,3 %).

Enfin, après une année 2016 très négative (- 11,4 %), la productivité apparente de l'agriculture se redresse en 2017 (+ 6,5 %) à la faveur d'un fort rebond de la production. ■

1. Variations en volume de la valeur ajoutée selon la branche d'activité

		Variations en volume en moyenne annuelle (en %)				Niveaux 2017 en valeur	
		2014	2015	2016	2017	(en milliards d'euros)	(en % du total)
AZ	Agriculture	14,7	0,1	-12,3	4,8	34,6	1,7
DE	Énergie, eau, déchets	-4,7	-0,7	-0,4	0,6	53,5	2,6
C1	Industrie agroalimentaire	2,9	1,6	4,2	1,3	45,1	2,2
C2	Cokéfaction et raffinage	97,6	8,6	28,5	-0,6	3,5	0,2
C3	Biens d'équipement	1,0	-2,2	-0,3	3,2	31,6	1,5
C4	Matériels de transport	0,2	-0,5	-1,3	3,4	28,5	1,4
C5	Autres branches industrielles	-0,3	1,2	0,9	1,2	123,6	6,1
FZ	Construction	-2,7	-0,6	-1,4	2,4	112,1	5,5
GZ	Commerce	1,8	5,0	1,5	2,7	212,5	10,4
HZ	Transports	0,1	-3,0	-0,6	4,9	93,2	4,6
IZ	Hébergement-restauration	-1,1	-0,3	3,3	4,9	57,9	2,8
JZ	Information-communication	4,2	3,8	3,9	5,4	106,9	5,2
KZ	Services financiers	1,3	0,2	0,5	-6,8	71,9	3,5
LZ	Services immobiliers	1,1	0,3	0,2	1,2	264,4	12,9
MN	Services aux entreprises	1,3	1,7	3,2	4,6	282,0	13,8
OQ	Services non marchands	1,0	0,3	1,3	0,9	459,6	22,5
RU	Services aux ménages	-0,2	-1,1	2,7	0,7	61,1	3,0
AZ à RU	Ensemble	1,1	0,9	1,1	2,1	2 042,1	100,0
DE à C5	Industrie	0,5	0,4	1,1	1,5	285,8	14,0
C1 à C5	Industrie manufacturière	1,6	0,7	1,4	1,7	232,3	11,4
GZ à MN et RU	Tertiaire principalement marchand	1,3	1,4	1,7	2,6	1 150,0	56,3
OQ	Tertiaire principalement non marchand	1,0	0,3	1,3	0,9	459,6	22,5
DE à MN et RU	Branches marchandes non agricoles	0,9	1,1	1,4	2,4	1 547,8	75,8

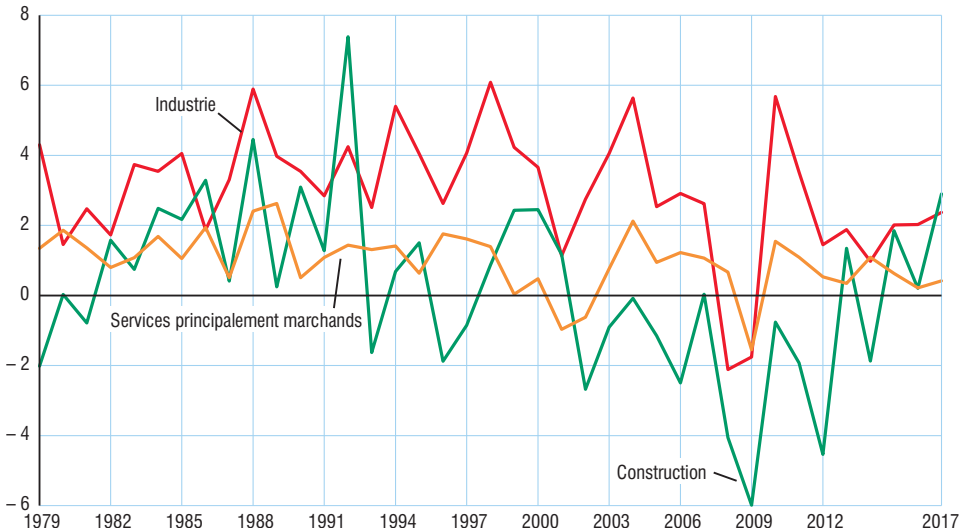
Champ : France.

Lecture : en 2017, la valeur ajoutée en volume dans la branche transports augmente de 4,9 % par rapport à 2016. Elle s'établit à 93,2 milliards d'euros en valeur, ce qui représente 4,6 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Gains de productivité apparente de l'emploi par branche

évolutions annuelles de la valeur ajoutée par équivalent temps plein, salarié ou non, en %



Champ : France.

Lecture : en 2017, la productivité des branches industrielles augmente de 2,4 % par rapport à 2016.

Note : la productivité apparente est calculée comme le rapport de la valeur ajoutée en volume à l'emploi en équivalent temps plein, salariés ou non.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

7 Investissement

En 2017, l'investissement de l'ensemble de l'économie augmente de 5,7 % en valeur et de 4,5 % en volume, après + 3,2 % en valeur et + 2,8 % en volume en 2016. La croissance est portée principalement par les entreprises non financières.

L'investissement des entreprises non financières augmente de 4,9 % en valeur (après + 3,7 % en 2016 et + 3,1 % en 2015), soutenu principalement par les dépenses en activités informatiques (programmation, conseil, gestion d'installations) et en services d'information (traitement de données, hébergement de sites internet, etc.), qui progressent de 8,7 %. Ces dépenses représentent 17,0 % du total des dépenses d'investissement des entreprises non financières. Cette part est en constante augmentation depuis 2012. Bien que moins dynamiques, les dépenses en recherche et développement scientifique accélèrent (+ 4,0 % après + 0,6 % en 2016) tout comme celles en machines et équipements n.c.a. (+ 6,2 % après + 2,0 %). Les dépenses en véhicules automobiles ralentissent (+ 4,6 % après + 7,7 %) et l'investissement en construction reprend après plusieurs années de baisse (+ 3,3 % après - 0,2 % en 2016 et - 1,3 % en 2015). En 2017, le taux d'investissement global des entreprises non financières progresse pour la quatrième année consécutive et atteint 21,9 %.

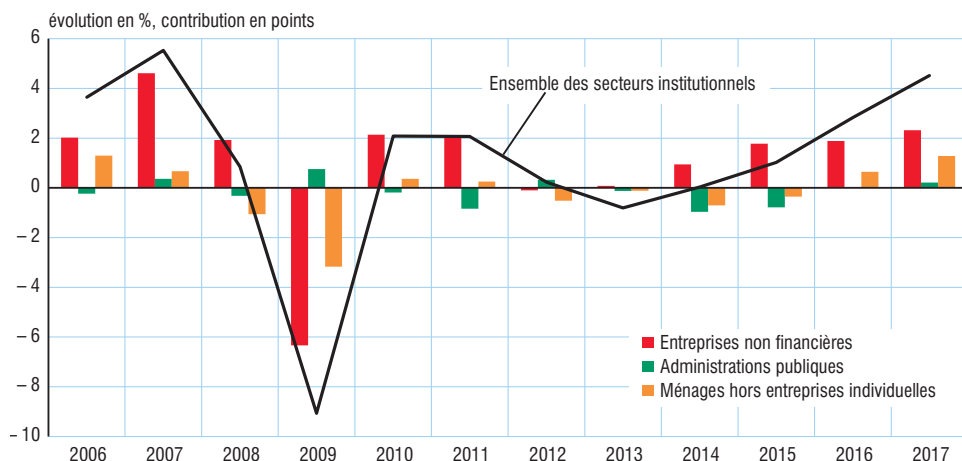
En 2017, l'investissement des entreprises financières est particulièrement dynamique : + 17,0 % en valeur, après + 6,5 % en 2016. Cette accélération provient des dépenses en

activités informatiques et en services d'information (+ 27,4 %), en construction (+ 9,2 %), ainsi qu'en produits informatiques, électroniques et optiques (+ 20,7 %).

L'investissement des administrations publiques reprend en 2017 (+ 3,1 % en valeur, après + 0,3 % en 2016 et - 6,0 % en 2015). Les dépenses rebondissent fortement dans le génie civil (+ 11,5 % après - 6,9 % en 2016) et la construction (+ 6,2 % après - 4,1 %). Celles de matériels de transport diminuent fortement (- 41,5 %) et reviennent à un niveau proche de 2014, les dépenses en 2016 ayant été dopées par d'importantes livraisons de matériel militaire (+ 107,2 %). Contrairement à 2016, la croissance des investissements en 2017 est principalement imputable aux administrations publiques locales : leurs dépenses augmentent pour la première fois en quatre ans (+ 7,2 % après - 3,2 % en 2016, - 9,6 % en 2015 et - 8,3 % en 2014). À l'inverse, celles de l'État reculent de 6,0 % après deux années de forte hausse (+ 15,1 % en 2016 et + 13,6 % en 2015).

Enfin, l'investissement des ménages accélère après s'être redressé en 2016 : il augmente de 7,6 %, après + 3,6 % en valeur en 2016. Ceci est dû aux dépenses en construction (+ 6,0 % après + 2,3 %), ainsi qu'en transactions immobilières (commissions d'agences, émoluments des notaires et droits de mutation à titre onéreux principalement), dans le neuf comme dans l'ancien (+ 13,5 % après + 7,6 %). ■

1. Contribution des secteurs institutionnels à l'évolution du volume d'investissement



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Investissement des secteurs institutionnels en valeur

en %

	2017 (en milliards d'euros)	Évolution									
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Entreprises non financières	288,7	-11,5	4,8	6,1	1,1	0,6	1,9	3,1	3,7	4,9	
Entreprises financières	24,1	-11,5	-8,2	19,8	16,2	-18,2	20,0	8,5	6,5	17,0	
Administrations publiques	77,5	4,8	0,6	-1,6	3,6	-0,3	-5,5	-6,0	0,3	3,1	
Ménages (hors entreprises individuelles)	120,9	-13,4	3,5	4,4	-0,7	-0,5	-0,7	-1,1	3,6	7,6	
ISBLSM	4,8	5,1	4,1	4,4	1,5	3,4	2,7	2,2	2,5	2,3	
Ensemble	515,9	-9,1	3,2	4,6	1,6	-0,5	0,5	0,8	3,2	5,7	

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Évolution de l'investissement de l'ensemble des secteurs, en volume au prix de l'année précédente, par produit

en %

	2017 (en milliards d'euros)	Évolution									
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	
Agriculture, sylviculture et pêche	1,2	2,3	0,0	-9,1	15,5	14,3	10,2	4,8	-6,0	-9,5	
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	113,9	-17,0	7,6	1,5	2,0	-3,2	2,1	4,3	7,5	3,4	
Équipements électriques, électroniques, informatiques, machines	40,0	-21,9	4,1	10,2	2,7	-4,7	3,9	5,4	2,9	7,6	
Matériels de transport	37,0	-23,8	25,9	-9,1	2,3	-2,7	0,5	6,6	16,3	0,3	
Autres produits industriels	37,0	-4,5	-3,0	2,8	1,0	-2,2	1,5	1,1	4,2	2,2	
Construction	215,7	-6,6	-2,4	1,0	-2,5	-0,4	-2,2	-2,4	-0,4	3,4	
Génie civil	32,2	-6,7	-4,3	-0,3	-3,0	2,3	-3,0	1,7	-3,4	5,2	
Bâtiments ¹ et travaux spécialisés	183,5	-6,6	-2,1	1,2	-2,4	-0,9	-2,0	-3,2	0,2	3,1	
Services principalement marchands	179,2	-7,1	5,8	4,3	3,1	0,1	1,9	3,8	4,1	6,7	
Information et communication	76,1	-6,9	4,8	3,3	5,1	1,4	3,7	5,2	7,2	9,9	
Activités immobilières	5,4	-34,1	18,1	-6,3	-2,8	-0,3	-5,0	-5,4	14,0	9,9	
Activités spécial., scient. et techn. et activités de services admin. et soutien	95,5	-4,8	6,3	5,7	2,0	-0,4	1,0	3,4	1,4	4,3	
Autres activités de services	2,2	-11,2	-9,0	0,6	9,2	-12,1	2,3	-3,9	2,0	2,2	
Ensemble	510,0	-9,1	2,1	2,1	0,2	-0,8	0,0	1,0	2,8	4,5	

1. Y compris la promotion immobilière.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

8 Compétitivité et parts de marché

En 2017, la **compétitivité-prix** de la France s'améliore légèrement, portée par des efforts de marge relatifs plus importants réalisés par les entreprises exportatrices françaises, tandis que la **compétitivité-coût** se dégrade, principalement en raison de l'appréciation de l'euro. Par ailleurs, la **part de marché** en volume de la France baisse légèrement.

Le **taux de change effectif réel** de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux est quasi stable en 2017 (+ 0,3 % en moyenne annuelle, après + 0,6 % en 2016). Cela reflète une appréciation du **taux de change effectif nominal** (+ 1,1 % en 2017 après + 1,4 % en 2016), compensée en grande partie par une progression des prix à la consommation en France inférieure à celle de ses partenaires. La devise européenne s'est fortement appréciée face à la livre sterling (+ 7,0 % en moyenne annuelle), au yen (+ 5,3 %) et dans une moindre mesure au dollar (+ 2,1 %). Par ailleurs, l'évolution du taux de change effectif de la France reste limitée compte tenu de l'importante proportion des échanges avec les partenaires de la zone euro dans le total des échanges français.

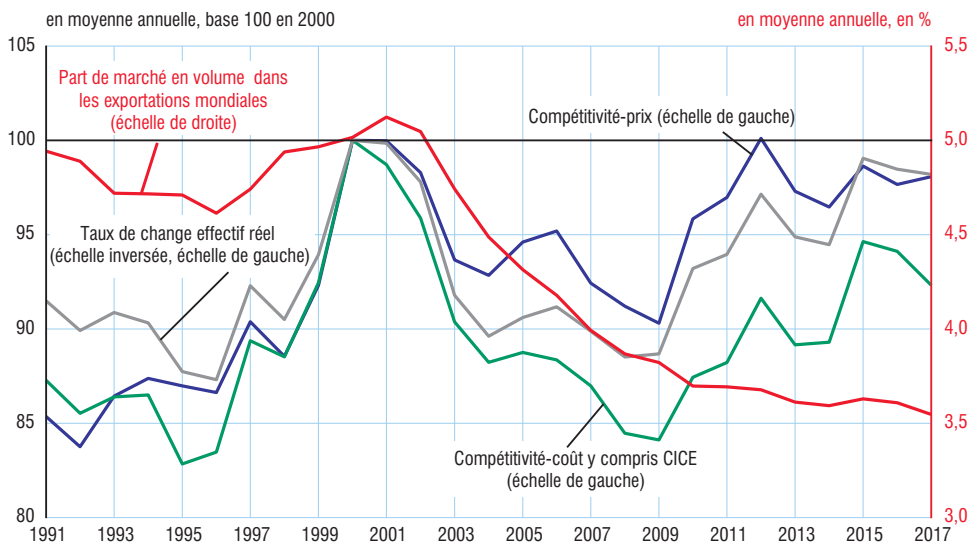
La compétitivité-coût de la France, mesurée par rapport à ses partenaires de l'OCDE et en incluant l'effet du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), recule en 2017 sous l'effet de l'appréciation de l'euro : - 2,2 % en moyenne annuelle, après - 0,6 % en 2016. Entre 2007 et 2017, elle progresse néanmoins de 5,8 %.

En revanche, après s'être dégradée en 2016 (- 1,1 %), la compétitivité-prix de la France s'améliore légèrement en 2017 (+ 0,4 %). Cette progression, en contraste avec la détérioration de la compétitivité-coût, témoigne d'un plus grand effort de marge relatif des entreprises exportatrices françaises (+ 2,7 % en moyenne sur l'année). Depuis 2007, la compétitivité-prix progresse de 6,0 %.

Après s'être dégradée depuis le début des années 1990, la part de marché en valeur de la France dans les exportations mondiales de biens et services s'est globalement stabilisée depuis 2013 à environ 3,5 %. En 2017, elle baisse toutefois légèrement, à 3,4 %. L'évolution de la part de marché mondiale en valeur d'un pays reflète non seulement les fluctuations des volumes échangés, mais aussi les effets prix (variation relative des prix des marchandises échangées). Ce dernier effet est prépondérant à court terme en cas de fluctuation des différentes monnaies et d'évolution des prix mondiaux des marchandises. Avant que les effets compétitivité n'influent sur les volumes, la part de marché des pays dont la monnaie se déprécie diminue donc mécaniquement, de même que celle des pays qui exportent plutôt des biens dont le prix relatif baisse. Aussi, l'analyse de l'évolution des parts de marché en valeur doit-elle s'accompagner de celle de l'évolution de la part de marché en volume.

Tout comme la part de marché en valeur, la part de marché en volume de la France est quasi stable depuis 2013, mais a légèrement reculé en 2017, à 3,5 % après 3,6 %. Par ailleurs, elle reste bien inférieure au niveau moyen observé durant les années 1990. Ce recul sur longue période est commun à la plupart des grandes économies avancées et dû en grande partie à l'augmentation du poids des économies émergentes dans les échanges mondiaux. La Chine en particulier, entrée à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à la fin de l'année 2001, a enregistré une progression très rapide de ses échanges, devenant en 2009 le premier exportateur mondial de biens devant l'Allemagne. La France a en outre été exposée à la concurrence exercée par l'Allemagne, qui n'a pas connu cette dégradation. ■

1. Compétitivité, taux de change effectif réel et part de marché de la France



Champ : France, ensemble de l'économie.

Lecture : une hausse du taux de change effectif réel (échelle inversée) correspond à une dépréciation ; une hausse de la compétitivité correspond à une amélioration.

Note : la compétitivité-coût est calculée à partir des coûts salariaux unitaires (ratio entre les coûts salariaux et la valeur ajoutée en volume). Dans le cas de la France, les effets du CICE ont été intégrés dans le calcul des coûts salariaux.

Sources : OCDE ; direction générale du Trésor.

La **compétitivité-prix à l'exportation** est égale au rapport du prix de référence étranger au prix à l'exportation français. Le prix de référence étranger est une moyenne pondérée des prix à l'exportation de 23 partenaires commerciaux de la France dans l'OCDE. La pondération et les prix de ces 23 partenaires sont établis en fonction de l'intensité de la concurrence exercée par les exportateurs étrangers sur les marchés tiers pour une année de référence (2010). Selon la même méthode, on calcule également un indicateur de **compétitivité-coût**, qui compare les coûts salariaux unitaires de la France à ceux de ces 23 partenaires. Les 23 pays pris en compte pour le calcul des indicateurs de compétitivité-prix et de compétitivité-coût sont l'ensemble des pays de l'OCDE à l'exclusion de l'Europe centrale (Pologne, Hongrie, Slovaquie, Tchéquie, Slovaquie et Estonie), du Luxembourg, de l'Islande, d'Israël et du Chili. L'indicateur de compétitivité-prix se rapporte aux biens et services, celui des coûts à l'ensemble de l'économie.

Le **taux de change effectif nominal** (respectivement **réel**) de la France est calculé sur un périmètre plus large en raison d'une plus grande disponibilité des données : il agrège les parités nominales (respectivement déflatées par les prix à la consommation) des monnaies de 43 pays, selon le même principe de pondération.

La **compétitivité-prix** française s'améliore lorsque les prix français à l'exportation progressent moins vite que les prix étrangers exprimés en une monnaie commune, que ce soit en raison d'une moindre inflation, d'une dépréciation nominale ou d'une combinaison de ces deux facteurs. Une situation où la compétitivité-coût se détériore et où la compétitivité-prix reste stable peut traduire un effort de compression des marges plus important de la part des exportateurs français.

La **part de marché** de la France rapporte les exportations totales françaises de biens et services aux exportations mondiales de biens et services.

9 Relations avec le reste du monde

En 2017, les échanges extérieurs de biens et services progressent nettement. En volume (mesuré aux prix de l'année précédente chaînés), les exportations françaises augmentent de 4,5 % (après 1,5 % en 2016) et les importations de 4,0 % (après + 3,0 % en 2016). Cette dynamique s'inscrit dans un contexte général de reprise du commerce mondial (+ 5,2 % en 2017 après + 2,0 %) et de la **demande mondiale adressée à la France** (+ 5,0 % en 2017 après + 3,1 %).

La croissance des exportations est un peu plus élevée en valeur (+ 5,3 % en 2017) en raison de l'augmentation du prix des exportations (+ 0,8 %). Les prix à l'importation se redressent nettement en 2017 (+ 2,1 % après - 2,2 % en 2016), en lien avec la forte augmentation du prix des matières premières énergétiques. Il s'agit de la première année de hausse de prix des importations depuis 2012. Au total, les importations augmentent de 6,2 % en valeur.

Le déficit extérieur des biens et services en valeur en 2017 atteint 25,3 Md€ et se creuse de 7,0 Md€ après déjà une dégradation de 5,8 Md€ en 2016. La détérioration du solde concerne les biens : le **déficit commercial** (qui porte uniquement sur les biens) augmente de 12,5 Md€ pour atteindre - 41,0 Md€ (mesuré **FAB-FAB**). Le **taux de couverture** des biens en valeur diminue en 2017 de 1,9 point, à 92,4 %. En revanche, le solde des échanges de services (y compris tourisme) augmente de 5,4 Md€ et s'établit à 15,7 Md€.

Comme en 2016, l'aggravation du déficit commercial en 2017 est en majeure partie

imputable au secteur manufacturier, dont le solde des échanges extérieurs se dégrade de 6,6 Md€ par rapport à 2016. Par ailleurs, les échanges de produits agricoles évoluent défavorablement : le solde de 2017, en baisse de - 0,7 Md€, tombe à l'équilibre, soit le solde le plus faible depuis 1979. Ces évolutions sont aggravées par le gonflement de la facture énergétique, conséquence de la hausse des cours du pétrole en 2017 : le déficit des produits des industries extractives (pétrole brut, gaz naturel) augmente de 5,7 Md€.

Le solde des échanges de services hors tourisme se redresse, pour atteindre - 1,4 Md€ après - 2,3 Md€ en 2016. En 2017, ce redressement est principalement lié aux échanges de services de transport et aux entreprises. Par ailleurs, le solde des échanges touristiques est nettement excédentaire. Il s'établit à 17,0 Md€ après 12,5 Md€ en 2016. Les dépenses des non-résidents en France ont rebondi (+ 4,6 Md€) alors que les dépenses des résidents à l'étranger sont globalement inchangées (+ 0,1 Md€).

L'excédent des opérations de répartition augmente de 12,2 Md€ en 2017. Cette amélioration est notamment due au solde des intérêts (+ 3,6 Md€) et à celui des dividendes (+ 4,7 Md€). Le solde des transferts courants augmente également en 2017 en lien notamment avec la baisse de la contribution française au budget de l'Union européenne. Par ailleurs, le solde des transferts en capital augmente de 1,8 Md€. Au total, le besoin de financement de la Nation s'améliore de 5,1 Md€ à - 12,8 Md€ en 2017. ■

Définitions

Demande mondiale adressée à la France : mesure ce que serait l'évolution des exportations dans le cas où la France conserverait des parts de marchés constantes.

Déficit commercial : désigne, lorsqu'elle est négative, la différence entre les exportations et les importations de biens en valeur, mesuré FAB-FAB.

FAB (franco à bord) : désigne une marchandise dont la valeur à l'importation est évaluée au passage à la frontière du pays d'origine à l'exclusion des coûts de transport et d'assurance entre la frontière du pays d'origine et celle du pays importateur. Lorsque ces coûts sont inclus, les importations sont valorisées CAF (« coûts, assurance, fret »). Les exportations sont toujours mesurées FAB. La correction CAF-FAB pour les importations n'est disponible que globalement, et pas pour chaque poste isolément.

Taux de couverture : rapport entre les exportations et les importations FAB.

Relations avec le reste du monde 9

1. Décomposition par produits des échanges extérieurs de biens

CAF-FAB, en millions d'euros courants

	2013	2014	2015	2016	2017
Produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche					
Exportations	17 125	15 278	16 251	14 978	14 671
Importations	12 286	12 121	13 235	14 254	14 694
Solde CAF-FAB	4 839	3 157	3 016	724	- 23
Produits des industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets					
Exportations	10 310	10 926	9 809	7 663	9 876
Importations	58 155	49 080	37 816	30 230	38 184
Solde CAF-FAB	- 47 845	- 38 154	- 28 007	- 22 567	- 28 308
Produits des industries agroalimentaires					
Exportations	44 270	43 880	45 286	45 024	48 046
Importations	37 540	37 765	38 710	39 700	42 159
Solde CAF-FAB	6 730	6 115	6 576	5 324	5 887
Coke et pétrole raffiné					
Exportations	17 673	16 023	12 286	10 006	11 890
Importations	31 496	29 239	21 066	16 819	19 638
Solde CAF-FAB	- 13 823	- 13 216	- 8 780	- 6 813	- 7 748
Biens d'équipement					
Exportations	81 497	82 338	86 957	85 525	88 716
Importations	102 185	102 582	109 371	110 800	116 133
Solde CAF-FAB	- 20 688	- 20 244	- 22 414	- 25 275	- 27 417
Matériels de transport					
Exportations	96 364	97 849	111 217	117 203	122 694
Importations	67 630	72 269	81 999	90 060	98 521
Solde CAF-FAB	28 734	25 580	29 218	27 143	24 173
Autres produits industriels					
Exportations	175 935	179 549	187 864	186 792	199 396
Importations	192 068	198 502	207 719	210 138	223 885
Solde CAF-FAB	- 16 133	- 18 953	- 19 855	- 23 346	- 24 489
Ensemble					
Exportations	443 174	445 843	469 670	467 191	495 289
Importations CAF	501 360	501 558	509 916	512 001	553 214
Importations FAB	485 220	485 456	493 523	495 680	536 245
Solde CAF-FAB	- 58 186	- 55 715	- 40 246	- 44 810	- 57 925
Solde FAB-FAB	- 42 046	- 39 613	- 23 853	- 28 489	- 40 956
Taux de couverture¹ (en %)	91,3	91,8	95,2	94,3	92,4

1. Rapport des exportations aux importations FAB.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Compte des relations avec le reste du monde

soldes, en millions d'euros courants

	2013	2014	2015	2016	2017
Échanges de biens FAB	(1) - 42 361	- 39 952	- 23 853	- 28 489	- 40 956
Échanges de services hors tourisme	(2) - 53	- 1 113	- 5 359	- 2 281	- 1 355
Services commerciaux	- 2 234	- 2 962	- 3 320	- 2 934	- 2 610
Transports	- 11 902	- 11 014	- 10 958	- 13 468	- 11 804
Services d'information et de communication	- 1 520	- 399	- 52	- 368	842
Assurance	846	949	1 101	1 607	- 72
Services financiers, y compris Sifim	6 235	5 533	5 725	5 921	4 736
Services aux entreprises	7 327	6 615	944	4 962	5 407
Services aux ménages et services de santé	1 195	165	1 201	1 999	2 146
Tourisme	(3) 20 510	16 441	16 759	12 541	17 042
Solde des échanges extérieurs	(1+2+3) - 21 904	- 24 624	- 12 453	- 18 229	- 25 269
Opérations de répartition	(4) 1 610	- 2 894	1 680	296	12 468
Rémunération des salariés	16 771	17 510	19 447	20 125	20 228
Impôts sur la production et les importations	- 2 074	- 2 056	- 3 067	- 3 618	- 4 054
Subventions	8 583	8 338	8 345	8 218	8 210
Intérêts	- 8 565	- 10 015	- 11 122	- 8 160	- 4 524
Dividendes	28 751	28 800	35 012	23 451	28 124
Autres revenus de la propriété	3 957	4 017	- 1 138	7 542	8 791
Impôts courants sur le revenu et le patrimoine	3 916	2 993	3 655	3 135	3 564
Cotisations et prestations sociales	- 9 325	- 9 342	- 10 056	- 10 044	- 10 398
Coopération internationale courante	- 6 144	- 5 753	- 5 340	- 5 842	- 6 010
Ressources de l'UE	- 21 876	- 19 240	- 19 356	- 20 358	- 16 323
Autres transferts courants	- 12 854	- 17 076	- 13 769	- 13 727	- 16 474
Transferts en capital	470	- 1 070	- 931	- 425	1 334
Capacité de financement de la Nation	(1+2+3+4) - 20 294	- 27 518	- 10 773	- 17 933	- 12 802

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

10 Compte financier de la balance des paiements

Le compte financier de la balance des paiements retrace tous les flux financiers entre la France et l'étranger, plus précisément entre les résidents et les non-résidents. Ces flux financiers recouvrent les investissements directs, les investissements de portefeuille, les « autres investissements », sous la forme de prêts et d'emprunts courants, les flux liés aux instruments financiers dérivés et les acquisitions ou cessions d'avoires de réserve. Ils équilibrent, aux erreurs et omissions près, le solde des transactions courantes. Ainsi, en 2017, des entrées nettes de capitaux financent le solde déficitaire des transactions courantes. Par ailleurs, elles diminuent la position extérieure nette des résidents français qui mesure leur patrimoine financier net.

Au sein du compte financier, les investissements directs (prises de participation au moins égales à 10 % du capital, bénéfiques réinvestis et prêts entre sociétés affiliées) se soldent en 2017 par des investissements nets (c'est-à-dire des sorties nettes de capitaux) de 7 milliards d'euros, après 25 milliards d'euros en 2016. Les opérations en capital social présentent un solde négatif (entrées nettes) de 3 milliards d'euros, du fait d'une baisse des investissements français à l'étranger, à 26 milliards d'euros après 34 milliards d'euros en 2016, tandis que les investissements étrangers en France restent à un niveau élevé (29 milliards d'euros). Les opérations de prêts intragroupes se soldent à l'inverse par des sorties nettes de capitaux.

Après retraitement des prêts et emprunts entre sociétés sœurs appartenant à un même

groupe international, les investissements français à l'étranger nets s'élèvent à 52 milliards d'euros (57 milliards d'euros en 2016) et les investissements étrangers en France nets à 44 milliards d'euros (32 milliards d'euros en 2016).

En 2017, les investissements de portefeuille nets s'établissent à 20 milliards d'euros. Les achats nets de titres étrangers par les résidents s'élèvent à 48 milliards d'euros, correspondant essentiellement à des achats nets d'actions et de parts d'organismes de placement collectif (OPC), pour 43 milliards d'euros, tandis que les achats de titres de dette à court terme pour 22 milliards d'euros sont en partie compensés par des désinvestissements sur les titres de dette à long terme pour 16 milliards d'euros. Les acquisitions nettes de titres français par les non-résidents s'élèvent à 28 milliards d'euros : ils acquièrent des parts d'OPC pour 21 milliards d'euros, des titres de dette à long terme pour 12 milliards d'euros et des titres de dette à court terme pour 7 milliards d'euros (même s'ils diminuent leur détention de titres publics) ; en sens inverse, ils réduisent de 12 milliards d'euros leur détention d'actions françaises.

Par ailleurs, les opérations courantes de prêts et emprunts dites « autres investissements » se traduisent par des entrées nettes de capitaux, pour 55 milliards d'euros, après 46 milliards d'euros en 2016, le secteur bancaire français ayant notamment à nouveau été contributeur net en financements levés auprès de l'étranger, mais dans une proportion moindre que les années précédentes. ■

Compte financier de la balance des paiements 10

1. Compte financier de la balance des paiements

en milliards d'euros

	2015	2016	2017
Investissements directs	7,1	25,4	7,4
Français à l'étranger¹	48,0	57,2	51,6
Capital social	18,0	34,3	26,0
Réinvestissement des bénéficiés	4,9	14,2	13,1
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	25,1	8,6	12,5
Étrangers en France¹	40,9	31,8	44,2
Capital social	27,8	27,2	28,9
Réinvestissement des bénéficiés	7,1	7,9	6,5
Prêts intragroupes et crédits commerciaux	6,0	- 3,3	8,7
Investissements de portefeuille...	38,9	21,5	19,9
... des résidents sur titres émis par les non-résidents	43,5	41,4	47,9
Actions	- 16,1	9,7	17,2
Titres d'OPC	16,7	12,6	25,5
Obligations et assimilés	56,2	22,1	- 16,4
Titres de créance à court terme	- 13,3	- 2,9	21,6
<i>dont titres publics</i>	- 7,2	- 15,1	- 20,1
... des non-résidents sur titres émis par les résidents	4,6	20,0	28,0
Actions	- 3,4	- 2,9	- 11,9
Titres d'OPC	13,5	21,5	21,1
Obligations et assimilés	22,2	- 1,8	12,1
Titres de créance à court terme	- 27,6	3,2	6,7
<i>dont titres publics</i>	10,5	- 15,1	- 12,3
Instruments financiers dérivés	13,0	- 15,9	- 1,2
Autres investissements	- 66,9	- 46,2	- 54,9
<i>dont IFM²</i>	- 97,9	- 27,8	- 13,6
Avoirs de réserve	7,2	2,2	- 3,0
Compte financier	- 0,7	- 13,0	- 31,9
Erreurs et omissions nettes	8,4	2,4	- 19,9

1. Après compensation des prêts entrants et sortants entre sociétés sœurs appartenant à un même groupe.

2. IFM : institutions financières monétaires.

Champ : France.

Note : convention de signe de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements. S'agissant des opérations en avoires et en engagements du compte financier, un chiffre positif reflète une augmentation des avoires ou des engagements, tandis qu'un chiffre négatif représente une diminution des avoires ou des engagements. S'agissant du solde, un chiffre positif traduit une augmentation nette des avoires des résidents ou une diminution de leurs engagements, un chiffre négatif traduit une diminution nette des avoires des résidents ou bien une augmentation de leurs engagements.

Source : Banque de France.

La balance des paiements est établie depuis 2014 suivant la nouvelle méthodologie internationale de la 6^e édition du manuel de la balance des paiements du FMI. L'introduction de la nouvelle méthodologie s'est accompagnée d'une révision des séries à la suite de l'introduction de nouvelles collectes (notamment sur les

services) et d'une rétopolation jusqu'en 1999.

Le site internet de la Banque de France (<http://www.banque-france.fr>) met à disposition des notes et études détaillant la méthodologie de la balance des paiements ainsi que les principales séries statistiques, mises à jour chaque mois.

11 Sociétés non financières

En 2017, l'activité des sociétés non financières accélère : la production augmente en valeur de 4,6 % après une hausse de 1,6 % en 2016. Les consommations intermédiaires suivent la tendance à la hausse de la production, elles augmentent de 5,2 % après + 1,3 % en 2016. Il en résulte une progression de 3,7 % de la valeur ajoutée en 2017 après celle de 1,9 % en 2016.

Dans ce contexte où la reprise économique s'accroît, la rémunération totale des salariés est plus dynamique qu'en 2016 : + 3,8 % en 2017 après + 2,1 % en 2016, sous l'effet d'une croissance vive des salaires et traitements bruts (+ 3,7 % après + 2,4 % en 2016). Les cotisations sociales des employeurs accélèrent aussi (+ 4,1 % après + 1,1 %), portées par le dynamisme de la masse salariale et, dans une moindre mesure, par le relèvement des taux de cotisations maladie et vieillesse au 1^{er} janvier 2017. L'emploi des sociétés non financières poursuit sa tendance à la hausse en 2017 et atteint + 1,8 % après + 1,2 % en 2016. Cette période de croissance fait suite à plusieurs années de stagnation. Le salaire moyen par tête augmente également (+ 1,8 % en 2017 après + 1,2 % en 2016).

Les impôts sur la production augmentent de 4,5 % après deux années de stagnation (- 0,2 % en 2016 et - 0,4 % en 2015). Cette hausse est en grande partie imputable à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises en lien avec une activité économique dynamique. Les subventions repartent à la hausse (+ 5,3 %) du fait des mesures d'accompagnement des mutations économiques et des aides à l'emploi. En effet, les montants reçus au titre de la prime à l'embauche par les PME ont fortement progressé entre 2016 et 2017 malgré l'arrêt des entrées dans le dispositif au 30 juin.

En cohérence avec la valeur ajoutée, l'**excédent brut d'exploitation** (EBE) progresse de 3,6 % après + 1,6 % en 2016. Ainsi, le

taux de marge s'établit sensiblement au même niveau qu'en 2016 et 2015 à 31,9 %.

En 2017, le solde entre intérêts reçus et versés par les sociétés non financières s'améliore de près de 8 milliards d'euros. Cela est principalement dû à une hausse des intérêts reçus par les sociétés non financières de 17,7 % par rapport à 2016. Cette tendance déjà présente l'année précédente se confirme. Les intérêts versés augmentent également mais dans une moindre mesure (+ 3,0 %). Le solde des dividendes reçus moins versés est en hausse de 6,5 milliards d'euros, la hausse des dividendes reçus ayant excédé celle des dividendes versés. Au total, le solde des revenus de la propriété s'améliore de 16,5 milliards d'euros en 2017, après une dégradation de 3,1 milliards d'euros en 2016.

La croissance de l'EBE et la nette hausse des revenus de la propriété expliquent la forte augmentation de l'épargne des sociétés non financières en 2017 (+ 7,5 %) après une stagnation en 2016 (+ 0,1 %). Le rebond de l'épargne est toutefois atténué par la hausse de 18,0 % de l'impôt sur les sociétés (calculé avant imputation des crédits d'impôt). Cette forte augmentation de l'impôt acquitté par les entreprises s'explique d'une part par la conjoncture économique favorable, et d'autre part, par la surtaxe exceptionnelle mise en place pour compenser l'invalidation par le Conseil constitutionnel de la contribution de 3 % sur les dividendes versés.

Le **taux d'autofinancement**, qui mesure la capacité des entreprises à financer elles-mêmes leurs projets et leur activité, se redresse en 2017, la formation brute de capital fixe évoluant un peu moins vite (+ 5,0 %) que l'épargne. Il s'élève à 96,3 % après 94,0 %. Le besoin de financement des entreprises s'établit à - 8,3 milliards d'euros. Il s'améliore malgré la forte hausse des stocks (+ 21,9 milliards d'euros en 2017). ■

Définitions

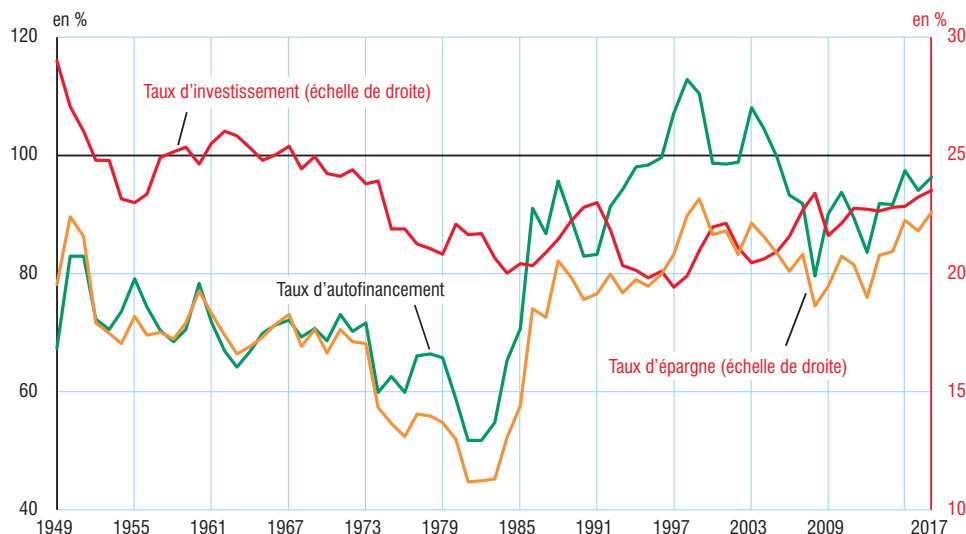
Excédent brut d'exploitation (EBE) : solde du compte d'exploitation. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés et des autres impôts sur la production, et augmentée des subventions d'exploitation.

Taux de marge : rapport de l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée.

Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute à la formation brute de capital fixe.

Taux d'investissement : rapport de la formation brute de capital fixe à la valeur ajoutée.

1. Taux d'autofinancement des sociétés non financières



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Principaux éléments du compte des sociétés non financières

en %

	2017 (en milliards d'euros)	Évolution		
		2015/2014	2016/2015	2017/2016
Production	2 819,1	1,4	1,6	4,6
Consommations intermédiaires	1 633,1	0,2	1,3	5,2
Valeur ajoutée	1 186,0	3,0	1,9	3,7
Rémunération des salariés	778,2	1,5	2,1	3,8
Impôts sur la production	62,6	-0,4	-0,2	4,5
Subventions	-32,8	26,8	-1,8	5,3
Excédent brut d'exploitation	378,1	8,8	1,6	3,6
Revenus de la propriété versés	256,9	6,3	-6,4	1,5
Revenus de la propriété reçus	223,8	3,3	-9,1	9,9
Impôts courants sur le revenu	49,8	-3,9	9,6	18,0
Épargne brute	268,4	9,7	0,1	7,5
Formation brute de capital fixe	278,8	3,2	3,7	5,0
Variation de stocks	21,9	///	///	///
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 8,3	///	///	///

Champ : France.

Note : la variation des stocks correspond à la valeur des entrées en stocks diminuée de la valeur des sorties de stocks et des pertes courantes sur stocks.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Principaux ratios des sociétés non financières

en %

	2014	2015	2016	2017
Taux de valeur ajoutée	41,6	42,3	42,4	42,1
Partage de la valeur ajoutée (VA)				
Rémunération des salariés / VA	66,4	65,5	65,6	65,6
Taux de marge	30,3	32,0	31,9	31,9
Poids en % de la VA				
des intérêts versés	6,6	6,0	5,7	5,7
des dividendes versés (nets)	2,1	1,8	3,2	2,5
des impôts courants sur le revenu	3,7	3,4	3,7	4,2
de l'épargne brute	20,9	22,2	21,8	22,6
Taux d'investissement	22,8	22,8	23,2	23,5
Taux d'autofinancement	91,7	97,5	94,0	96,3

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

12 Prélèvements obligatoires

En 2017, le taux de prélèvements obligatoires augmente à 45,3 % (+ 0,7 point par rapport à 2016) sous l'effet de plusieurs facteurs distincts.

Tout d'abord, le niveau des recettes fiscales progresse spontanément (+ 4,0 %) beaucoup plus rapidement que le PIB en valeur (+ 2,8 %), en lien avec l'amélioration de la conjoncture économique qui a permis des encaissements particulièrement dynamiques de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et de l'impôt sur les sociétés (IS). Par ailleurs, la surtaxe exceptionnelle d'IS, adoptée en loi de finances rectificative 2017 pour compenser l'invalidation par le Conseil constitutionnel de la contribution de 3 % sur les dividendes distribués, augmente de manière temporaire les prélèvements obligatoires de 4,9 Md€.

Les autres mesures nouvelles jouent à la baisse sur les prélèvements obligatoires à hauteur de 1,3 Md€. En effet, la réduction d'impôt sur le revenu de 20 % en fonction du revenu fiscal de référence diminue les prélèvements obligatoires de 1,1 Md€, de même que l'arrivée en restitution des créances de 2013 au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui réduit le montant des prélèvements obligatoires en 2017 de 2,3 Md€. À l'inverse, la fiscalité écologique, marquée en 2017 par la hausse de la composante carbone de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE), augmente les prélèvements obligatoires de 1,6 Md€.

Par ailleurs, dans le cadre du changement de base 2014, la redevance audiovisuelle, déjà acquittée par les contribuables, est reclassée en prélèvements obligatoires sur l'ensemble

de la période couverte par les comptes (pour un montant de 3,3 Md€ en 2017).

L'évolution globale du taux de prélèvements obligatoires recouvre des tendances différentes selon les sous-secteurs des administrations publiques.

Le taux de prélèvements obligatoires de l'État atteint 14,2 points de PIB, en hausse de 0,5 point par rapport à 2016. La conjugaison de l'évolution spontanée des recettes, portées par l'IS et la TVA, avec l'impact des mesures nouvelles – notamment de la surtaxe d'IS – expliquent cette hausse.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations publiques locales est en hausse de 0,1 point par rapport à 2016, à 6,2 points de PIB. Cette hausse s'explique par la contribution des mesures nouvelles – notamment la hausse des taux d'imposition des impôts directs locaux – et par l'évolution spontanée principalement portée par le dynamisme des droits de mutation à titre onéreux, dans un contexte de forte croissance du nombre de transactions sur le marché immobilier.

Le taux de prélèvements obligatoires des administrations de sécurité sociale augmente de 0,1 point en 2017, à 24,1 points de PIB. Cette augmentation s'explique par le dynamisme de la masse salariale qui conduit les recettes à croître plus rapidement que le PIB.

Par ailleurs, le taux de prélèvements obligatoires à destination des institutions de l'Union européenne, de 0,1 % du PIB jusqu'en 2015, atteint 0,2 % du PIB en 2016 et 2017 sous l'effet des contributions versées par les établissements bancaires français pour abonder le Fonds de résolution unique (FRU). ■

Prélèvements obligatoires 12

1. Prélèvements obligatoires des administrations publiques

	2013	2014	2015	2016	2017
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en milliards d'euros)					
Administrations publiques centrales	315,6	310,2	313,8	318,8	339,1
<i>dont État</i>	298,6	292,5	294,2	305,6	324,9
Administrations publiques locales	124,9	127,9	133,1	137,8	142,7
Administrations de sécurité sociale	507,9	522,1	528,4	534,4	552,1
<i>dont cotisations sociales</i>	345,4	354,6	358,4	363,1	376,2
Institutions de l'Union européenne	2,1	2,1	3,1	3,6	4,1
Ensemble	950,5	962,2	978,4	994,7	1 038,0
Impôts et cotisations sociales effectives après transferts^{1,2} (en % du PIB)					
Administrations publiques centrales	14,9	14,4	14,3	14,3	14,8
<i>dont État</i>	14,1	13,6	13,4	13,7	14,2
Administrations publiques locales	5,9	6,0	6,1	6,2	6,2
Administrations de sécurité sociale	24,0	24,3	24,0	24,0	24,1
<i>dont cotisations sociales</i>	16,3	16,5	16,3	16,3	16,4
Institutions de l'Union européenne	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2
Ensemble	44,9	44,8	44,5	44,6	45,3

1. Les prélèvements obligatoires sont calculés nets des crédits d'impôts.

2. Les transferts comportent, d'une part, les transferts de recettes fiscales entre administrations publiques (par exemple de l'État aux collectivités locales), d'autre part, les impôts et cotisations dus non recouvrables. En comptabilité nationale, les impôts et cotisations sont enregistrés pour leur montant dû, et l'écart avec le montant effectivement payé est compté en transfert en capital. Dans ce tableau, les prélèvements obligatoires sont calculés nets des impôts et cotisations non recouvrables.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Comparaison internationale de 2000 à 2016

	en % du PIB								
	2000			2015			2016		
	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales	Taux de PO ¹	Impôts	Cotisations sociales
France	43,1	27,6	15,5	45,6	28,7	16,8	45,8	28,9	16,8
Allemagne	36,2	22,1	14,1	37,1	23,1	14,0	37,6	23,5	14,1
Royaume-Uni	33,2	27,6	5,6	32,5	26,4	6,1	33,2	26,9	6,3
Suède	49,0	36,1	12,9	43,3	33,6	9,7	44,1	34,1	10,0
États-Unis	28,2	21,6	6,6	26,2	20,0	6,2	26,0	19,8	6,2
Japon	25,8	16,7	9,1	30,7	18,6	12,1

1. PO : prélèvements obligatoires.

Note : le périmètre des prélèvements obligatoires retenu par l'OCDE diffère légèrement de celui retenu par la France. Ainsi, contrairement à la France, l'OCDE comptabilise par exemple en prélèvements obligatoires la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Les chiffres présentés sont donc différents de ceux de la figure 1.

Source : OCDE.

13 Besoin de financement des administrations publiques

En 2017, le déficit public s'établit à 61,4 milliards d'euros (Md€) : il passe de 3,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 2016 à 2,7 % en 2017. Au total, le solde public s'améliore de 17,7 Md€ par rapport à 2016.

L'amélioration du solde de l'État (+ 8,5 Md€) est attribuable à une croissance des recettes (+ 5,4 % après + 3,3 % en 2016) plus allante que celle des dépenses (+ 2,8 % après + 2,9 % en 2016). Le dynamisme des recettes est principalement porté par une hausse de 7,9 Md€ au titre de la TVA, et par une hausse des impôts sur le revenu et le patrimoine, dont 4,9 Md€ correspondant à la contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés destinée à compenser le remboursement du contentieux portant sur la taxe à 3 % sur les dividendes. La progression des dépenses s'explique notamment par l'augmentation des rémunérations sous l'effet de la hausse du point d'indice des fonctionnaires et de la réforme « parcours professionnels, carrières et rémunérations » (PPCR), et par les dépenses liées aux remboursements de la taxe à 3 % sur les dividendes.

Le solde des organismes divers d'administration (Odac) est déficitaire à - 3,1 Md€ après - 6,1 Md€ en 2016. Ce moindre déficit est dû à un double effet d'augmentation des recettes (+ 1,8 %) et de réduction des dépenses (- 1,9 %), par contrecoup de dépenses exceptionnellement élevées en 2016 du Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI).

Concernant le solde des administrations publiques locales, la réduction de - 2,2 Md€ de l'excédent à 0,8 Md€ (après 3,0 Md€ en 2016) s'explique par une accélération des dépenses (+ 2,5 %) plus importante que celle des recettes (+ 1,6 %). Les dépenses sont portées par une reprise de l'investissement local après trois années de recul (+ 7,2 %, après

- 3,2 % en 2016 et - 9,6 % en 2015) et par la revalorisation des rémunérations. Les recettes sont soutenues par le dynamisme des prélèvements obligatoires, en particulier par celui des recettes de droits de mutation à titre onéreux, dans un contexte de hausse des transactions immobilières. La dotation globale de fonctionnement versée par l'État baisse de - 2,4 Md€ en 2017, après - 3,3 Md€ en 2016.

En 2017, les administrations de sécurité sociale deviennent excédentaires pour la première fois depuis 2008 (+ 6,3 Md€ après - 2,2 Md€ en 2016), sous l'effet d'une progression des recettes (+ 3,6 % après + 1,5 %) plus dynamique que celle des dépenses (+ 2,2 % après + 1,3 %). L'évolution des recettes s'explique en grande partie par le dynamisme de la masse salariale, qui sous-tend l'accélération des cotisations sociales (+ 3,5 % après + 1,3%), ainsi que la hausse des impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+ 3,3 % après + 1,3 %) qui comprennent notamment la CSG et la CRDS. La croissance des dépenses s'explique principalement par celle des prestations sociales (+ 2,2 % après + 0,8 %). Toutefois cette accélération des dépenses des administrations de sécurité sociale (Asso) tient en grande partie à des mesures de périmètre, dont le transfert à l'État en 2016 de 4,6 Md€ de prestations logement, et le transfert en 2017 aux caisses d'assurance maladie de la prise en charge des frais de fonctionnement des établissements et services d'aide par le travail (Esat). Corrigées de ces effets, les prestations n'accélèrent que modérément (+ 2,2 % après + 1,9 %), sous l'effet notamment de la revalorisation des prestations familiales en lien avec une inflation plus dynamique (+ 1,0 % après + 0,2 %), et d'un objectif national des dépenses de l'assurance maladie (Ondam) en augmentation un peu plus marquée qu'en 2016 (+ 2,2 % après + 1,8 %). ■

Les principales révisions intervenues sur le compte des APU en 2015 et 2016 en base 2014

À l'occasion de la publication des comptes nationaux en base 2014, le compte des administrations publiques a été révisé. Ces révisions correspondent à l'intégration d'informations nouvelles, mais aussi à des changements méthodologiques dans le cadre du système européen de comptes nationaux (SEC 2010).

Dans le compte définitif 2015 (base 2014), par rapport au compte semi-définitif 2015 (base 2010), le déficit est révisé à la baisse de 1,0 Md€ (mais avec un arrondi inchangé à 3,6 % du PIB). La révision provient de la modification du solde de l'État (- 1,6 Md€), dont la dégradation est partiellement compensée par une révision à la hausse de celui des Asso (+ 0,9 Md€).

Dans le compte semi-définitif 2016 (base 2014), par rapport au compte provisoire 2016 (base 2010), la révision du solde des Odac (- 4,2 Md€) a été partiellement compensée par la révision des Asso (+ 0,7 Md€) et de l'État (+ 0,3 Md€). Le déficit s'établit à 79,1 Md€, soit - 3,5 % du PIB.

En point de PIB, les recettes sont révisées à la hausse de 0,1 point en 2015 et de 0,2 point en 2016. Les dépenses sont révisées de 0,1 point en 2015 et 0,3 point en 2016. Par ailleurs, en raison notamment de la comptabilisation de la redevance audiovisuelle en prélèvements obligatoires, le taux de prélèvements obligatoires a été rehaussé de 0,1 point en 2015 et de 0,2 point en 2016, à 44,6 % du PIB.

Besoin de financement des administrations publiques 13

1. Chiffres clés des administrations publiques

	2013	2014	2015	2016	2017
Solde public (en % du PIB)¹	- 4,1	- 3,9	- 3,6	- 3,5	- 2,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)¹	- 86,5	- 83,9	- 79,7	- 79,1	- 61,4
État	- 70,2	- 74,3	- 73,3	- 73,8	- 65,3
Organismes divers d'administration centrale	1,3	2,6	- 2,5	- 6,1	- 3,1
Administrations publiques locales	- 8,5	- 4,8	- 0,1	3,0	0,8
Administrations de sécurité sociale	- 9,1	- 7,4	- 3,8	- 2,2	6,3
Recettes publiques (en % du PIB)	53,1	53,3	53,2	53,2	53,8
Dépenses publiques (en % du PIB)	57,2	57,2	56,8	56,7	56,5
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	0,0	1,1	1,5	0,8	1,5
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	44,9	44,8	44,5	44,6	45,3
<i>dont au profit de l'Union européenne</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Dépenses et recettes des administrations publiques

en milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
Dépenses de fonctionnement ¹	389,6	394,3	399,2	402,1	411,1	2,3
<i>dont : consommations intermédiaires¹</i>	<i>106,3</i>	<i>105,2</i>	<i>107,2</i>	<i>107,3</i>	<i>110,0</i>	<i>2,5</i>
<i> rémunérations des salariés</i>	<i>273,1</i>	<i>278,5</i>	<i>281,3</i>	<i>283,9</i>	<i>290,1</i>	<i>2,2</i>
Intérêts ²	52,3	50,8	48,0	46,1	44,4	- 3,7
Prestations sociales en espèces et en nature	547,9	560,2	569,2	579,4	591,3	2,1
Autres transferts et subventions	133,9	142,1	154,9	158,7	167,4	5,5
Acquisitions nettes d'actifs non financiers	87,8	82,6	77,3	77,6	79,8	2,7
<i>dont formation brute de capital fixe</i>	<i>84,3</i>	<i>79,6</i>	<i>74,9</i>	<i>75,1</i>	<i>77,5</i>	<i>3,1</i>
Total des dépenses	1 211,6	1 230,0	1 248,7	1 263,9	1 294,0	2,4
Ventes et autres recettes de production	84,9	86,5	88,3	88,6	89,6	1,2
Revenus de la propriété	15,3	15,3	15,4	15,0	15,3	2,0
Impôts	605,2	615,1	631,5	641,8	674,4	5,1
<i>dont : impôts sur les produits et la production</i>	<i>328,8</i>	<i>337,1</i>	<i>347,5</i>	<i>356,0</i>	<i>372,3</i>	<i>4,6</i>
<i> impôts courants sur le revenu et le patrimoine</i>	<i>272,3</i>	<i>274,1</i>	<i>278,4</i>	<i>280,0</i>	<i>294,5</i>	<i>5,2</i>
Cotisations sociales effectives	356,9	366,3	370,4	375,2	388,4	3,5
Autres recettes ³	62,8	62,8	63,3	64,2	64,9	1,1
Total des recettes	1 125,2	1 146,0	1 168,9	1 184,8	1 232,7	4,0
Besoin de financement	- 86,5	- 83,9	- 79,7	- 79,1	- 61,4	- 22,4

1. Hors correction au titre des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (Sifim) sur les intérêts versés.

2. Y compris Sifim.

3. Dont cotisations sociales imputées.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Principales révisions intervenues sur les comptes des administrations publiques en 2015 et 2016

	Anciennes séries		Nouvelles séries	
	2015	2016	2015	2016
Solde public (en % du PIB)¹	- 3,6	- 3,4	- 3,6	- 3,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement (en milliards d'euros)¹	- 78,7	- 75,9	- 79,7	- 79,1
État	- 71,6	- 74,1	- 73,3	- 73,8
Organismes divers d'administration centrale	- 2,2	- 1,9	- 2,5	- 6,1
Administrations publiques locales	- 0,1	3,0	- 0,1	3,0
Administrations de sécurité sociale	- 4,7	- 2,9	- 3,8	- 2,2
Recettes publiques (en % du PIB)	53,1	53,0	53,2	53,2
Dépenses publiques (en % du PIB)	56,7	56,4	56,8	56,7
Dépenses publiques (évolution en volume, en %) ²	1,4	0,9	1,5	0,8
Prélèvements obligatoires (en % du PIB)	44,4	44,4	44,5	44,6
<i>dont au profit de l'Union européenne</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>

1. Au sens du traité de Maastricht.

2. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation hors loyers et hors tabac.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

14 Dette des administrations publiques

La dette publique au sens de Maastricht s'élève à 2 257,8 milliards d'euros fin 2017 après 2 188,3 milliards un an plus tôt. Elle atteint 98,5 % du PIB, après 98,2 % fin 2016.

La contribution à la dette publique de l'État s'établit à 1 768,1 milliards d'euros, en hausse de 65,4 milliards. Cette variation est très proche de son besoin de financement (- 65,3 milliards) et résulte principalement des émissions de titres à long terme (+ 73,3 milliards) tandis que l'État rembourse des titres à court terme pour 7,6 milliards d'euros et d'autres emprunts pour 0,9 milliard d'euros.

La contribution à la dette des organismes divers d'administration centrale (Odac) augmente de 1,4 milliard d'euros en 2017, et s'établit à 61,9 milliards d'euros. La dette de SNCF réseau augmente de 2,8 milliards d'euros. *A contrario*, la Caisse nationale des autoroutes (CNA) se désendette à hauteur de 1,3 milliard d'euros. De même, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et la Société anonyme de gestion de stocks de sécurité (Sagess) réduisent leur dette respectivement de 0,2 milliard d'euros et de 0,3 milliard d'euros. En revanche, les universités s'endettent de 0,2 milliard d'euros.

La contribution des administrations publiques locales à la dette atteint 201,5 milliards d'euros à la fin 2017, soit une hausse de 1,4 milliard par rapport à 2016. Les régions et les communes s'endettent respectivement de 0,7 milliard d'euros et de 0,5 milliard d'euros.

Enfin, la contribution à la dette publique des administrations de sécurité sociale (Asso) augmente de 1,3 milliard pour s'établir à 226,2 milliards d'euros fin 2017. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) diminue sa dette de 15,0 milliards d'euros tandis que l'Agence centrale des organismes

de sécurité sociale (Acos) et l'Unédic s'endettent respectivement de 11,5 milliards et 4,2 milliards d'euros. Cette hausse de la dette des administrations de sécurité sociale, dont les comptes sont, pour la première fois depuis 2008, excédentaires de plus de 6 milliards d'euros, est imputable à l'accroissement de leur trésorerie.

Fin 2017, la dette nette des administrations publiques s'élève à 2 054,7 milliards d'euros, soit 89,7 % du PIB, en hausse de 60,8 milliards par rapport à 2016. La dette publique brute croît dans le même temps de 69,4 milliards. L'écart entre les variations des dettes brute et nette retrace pour l'essentiel l'accroissement sensible des trésoreries de l'État (+ 10,8 milliards d'euros) et des administrations de sécurité sociale (+ 2,6 milliards d'euros). *A contrario*, les administrations de sécurité sociale réduisent leur détention de titres à long terme de 0,8 milliard d'euros et de titres à court terme de 1,5 milliard d'euros, et les Odac diminuent leurs crédits à long terme de 1,2 milliard d'euros.

La dette publique au sens de Maastricht a lentement augmenté entre 1995 et 2007 : elle est passée de 56,1 % du PIB à 64,5 %, soit un rythme annuel moyen de hausse de 0,6 point. À la suite de la crise financière de 2008 et de la contraction du PIB en 2009, elle augmente de 18,5 points en deux ans et atteint 83,0 % du PIB fin 2009. Elle ne cesse de croître jusqu'en 2015, à un rythme annuel moyen de 2,1 points.

Dans l'ensemble de l'Union européenne à 28, la dette des administrations publiques atteint 81,6 % du PIB, en baisse de 1,7 point par rapport à fin 2016. Pour la zone euro à 19, la dette publique au sens de Maastricht s'élève à 86,7 % du PIB, en baisse de 2,3 points. ■

Définitions

Dette publique au sens de Maastricht : elle est cohérente avec les comptes nationaux financiers, mais elle diffère du total du passif des administrations publiques car elle exclut certains instruments de la dette, essentiellement les crédits commerciaux et autres délais de paiement. Elle est consolidée : les dettes dont le créancier appartient au champ des administrations publiques sont exclues. Enfin, elle est évaluée en valeur nominale, c'est-à-dire à la valeur de remboursement effective et non à la valeur de marché comme cela se fait dans les comptes nationaux.

Dette nette : elle est égale à la dette publique notifiée diminuée des dépôts, crédits et titres de créance négociables (évalués à leur valeur nominale) détenus par les administrations publiques des autres secteurs.

Pour en savoir plus

- « Les comptes des administrations publiques en 2017 : le déficit public passe sous le seuil de 3 % du PIB », *Insee Première*, n° 1698, mai 2018.

Dette des administrations publiques 14

1. Dette publique au sens de Maastricht et dette publique nette

en milliards d'euros

	Au 31 décembre 2015		Au 31 décembre 2016		Au 31 décembre 2017	
	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹	Dette publique brute ¹	Dette publique nette ¹
État	1 664,4	1 563,1	1 702,7	1 613,9	1 768,1	1 668,6
Organismes divers d'administration centrale	19,8	2,5	60,5	43,0	61,9	45,6
Administrations locales	196,8	184,7	200,2	188,1	201,5	189,4
Administrations de sécurité sociale	220,3	148,2	224,9	148,8	226,2	151,0
Ensemble des administrations publiques	2 101,3	1 898,6	2 188,3	1 993,9	2 257,8	2 054,7
En % du PIB	95,6	86,4	98,2	89,5	98,5	89,7

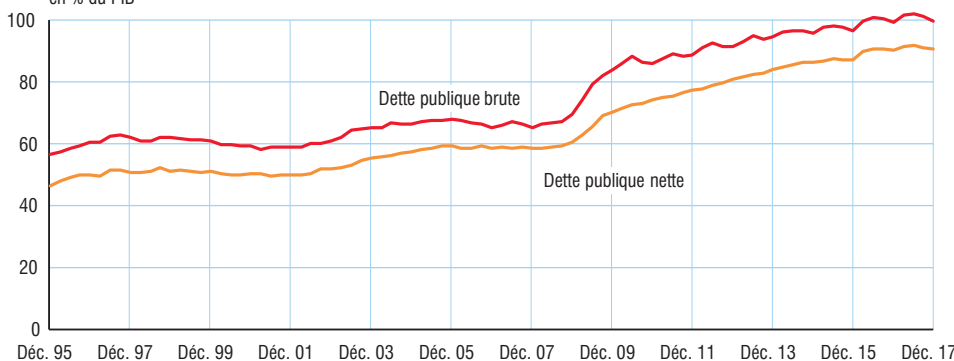
1. Voir définitions.

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Dette publique brute et dette publique nette

en % du PIB



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Dette publique au sens de Maastricht au sein des pays de l'Union européenne

en % du PIB

	2014	2015	2016	2017
Allemagne	74,7	71,0	68,2	64,1
Autriche	84,0	84,6	83,6	78,4
Belgique	107,0	106,1	105,9	103,1
Danemark	44,3	39,9	37,9	36,4
Espagne	100,4	99,4	99,0	98,3
Finlande	60,2	63,5	63,0	61,4
France¹	94,9	95,6	98,2	98,5
Grèce	178,9	176,8	180,8	178,6
Irlande	104,5	76,9	72,8	68,0
Italie	131,8	131,5	132,0	131,8
Luxembourg	22,7	22,0	20,8	23,0
Pays-Bas	68,0	64,6	61,8	56,7
Pologne	50,3	51,1	54,2	50,6
Portugal	130,6	128,8	129,9	125,7
Royaume-Uni	87,4	88,2	88,2	87,7
Suède	45,5	44,2	42,1	40,6
Union européenne à 28	86,5	84,5	83,3	81,6
Zone euro à 19	91,9	89,9	89,0	86,7

1. Données publiées par l'Insee le 6 septembre 2018.

Source : Eurostat, données notifiées à la Commission européenne le 26 mars 2018.

15 Dépenses des administrations publiques par finalité

En 2016, les **dépenses publiques** s'élèvent à 1 261 milliards d'euros, soit 56,6 % du PIB. Le premier poste de dépenses est consacré à la protection sociale qui représente 43,3 % des dépenses publiques. Ce poste est principalement constitué des prestations sociales liées aux différents risques, versées en majorité par les administrations de sécurité sociale (retraite, chômage, indemnités journalières, famille), mais aussi par l'État et les collectivités territoriales (exclusion, handicap, dépendance). Avec la santé (14,3 %), c'est plus de la moitié des dépenses (57,7 %) qui sont consacrées à la couverture des risques sociaux. Les autres postes importants sont les services publics généraux (10,9 %), l'enseignement (9,7 %) et les affaires économiques (9,5 %).

En 2016, les dépenses des administrations publiques centrales augmentent de 1,8 %. Cette évolution est notamment imputable à la hausse des dépenses de protection sociale (+ 8,8%), en lien avec la montée en charge de la prime d'activité. Les dépenses de santé augmentent fortement (+ 52,5 %) à la suite du transfert aux ARS (agences régionales de santé) de la gestion du Fonds d'intervention régional, auparavant intégré dans le budget de la Caisse nationale d'assurance maladie qui relève des administrations de sécurité sociale. Les dépenses liées aux services généraux diminuent de 3,4 % en lien avec la baisse de la dotation globale de fonctionnement versée aux administrations publiques locales.

Les dépenses des administrations publiques locales sont en légère diminution (- 0,6%),

notamment sur le poste des affaires économiques. Cette diminution est liée à la contraction de l'investissement.

Les dépenses des administrations de sécurité sociale augmentent de 1,3 % dont + 1,0 % pour la protection sociale et + 1,9 % pour les services hospitaliers.

En 2016, la part des dépenses publiques dans le PIB est plus élevée en France (56,6 %) que dans les autres pays de l'Union européenne. Toutefois, la structure des dépenses publiques françaises par fonction est assez proche de la structure de l'Union européenne. Partout, les dépenses sociales (protection sociale et santé) représentent une part majeure des dépenses publiques (56,5 % en moyenne). Néanmoins, cette part varie nettement d'un pays à l'autre : de 41,0 % en Hongrie à 59,8 % au Danemark et en Allemagne. Ces disparités traduisent notamment des choix de société différents : par exemple, recourir à des systèmes publics par répartition plutôt qu'à des fonds de pension privés pour financer les retraites. Viennent ensuite les dépenses de services généraux (qui comprennent notamment les charges d'intérêt de la dette publique) et l'enseignement. Dans l'ensemble des pays de l'UE, ces quatre postes de dépenses représentent 79,6 % des dépenses totales.

Hors protection sociale, les écarts sont également importants, la France en particulier se situant 6 points au-dessus du Royaume-Uni et 7 points au-dessus de l'Allemagne : 32,1 % du PIB contre respectivement 25,7 % et 24,9 %. ■

Définitions

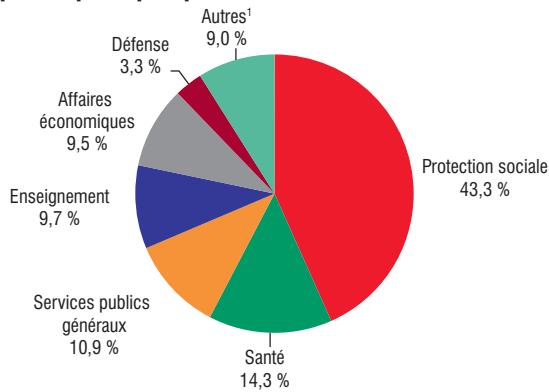
Dépenses des administrations publiques : ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le chapitre 29 du système de comptes nationaux (SCN) de 2008, la COFOG (*Classification of the functions of government*). Celle-ci répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité.

Le partage, délicat, entre dépenses de santé et de protection sociale peut nuire à la comparabilité des résultats internationaux. Sont comptabilisés, dans les chiffres français : en santé, les dépenses concernant la prise en charge de soins de santé (remboursement de soins de ville et de biens médicaux) et les coûts de fonctionnement des hôpitaux ; en protection sociale, les transferts en espèces aux ménages destinés à compenser les pertes de revenus dues à la maladie et aux accidents du travail (indemnités journalières). En outre, tous les pays n'appliquent pas nécessairement les mêmes conventions comptables, certains classant par exemple les hôpitaux publics hors des administrations publiques.

Les dépenses par sous-secteurs (administrations publiques centrales, administrations publiques locales et administrations de sécurité sociale) présentées ici sont consolidées : elles excluent tous les transferts à destination d'autres administrations publiques.

Dépenses des administrations publiques par finalité 15

1. Structure des dépenses publiques par finalité en France en 2016



1. Part inférieure à 3 % (ordre et sécurité publics, loisirs, culture et culte, logement et équipements collectifs, protection de l'environnement).
Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Dépenses publiques par sous-secteurs en 2016

	Administrations publiques centrales		Administrations publiques locales		Administrations de sécurité sociale	
	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)	En milliards d'euros	Évolution 2016/2015 (en %)
Services publics généraux	138,5	-3,4	48,1	1,8	5,9	-0,3
Défense	41,1	6,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Ordre et sécurité publics	29,3	2,5	7,5	0,7	0,0	0,0
Affaires économiques	80,0	-4,2	46,3	-2,8	0,0	0,0
Protection de l'environnement	3,1	-0,9	18,5	-4,4	0,0	0,0
Logement et équipements collectifs	5,8	-5,0	19,2	-1,0	0,0	0,0
Santé	7,8	52,5	1,8	-1,3	174,1	1,9
Loisirs, culture et culte	8,7	0,2	22,7	-2,2	0,0	0,0
Enseignement	86,6	3,0	36,9	-0,3	0,0	0,0
Protection sociale	115,9	8,8	48,3	1,5	404,8	1,0
Ensemble	516,8	1,8	249,1	-0,6	584,8	1,3

Note : l'addition des dépenses de chaque « administration publique » n'est pas égale à la dépense publique totale car les dépenses des sous-secteurs comprennent également des transferts entre administrations publiques.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

3. Comparaison européenne des structures de dépenses publiques en 2016

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Italie	Espagne	Finlande	Union européenne
Services publics généraux	10,9	13,2	11,0	16,0	14,4	14,4	12,9
Défense	3,3	2,3	4,8	2,6	2,3	2,3	2,9
Ordre et sécurité publics	2,9	3,6	4,4	3,8	4,5	2,1	3,7
Affaires économiques	9,5	7,0	7,3	8,0	9,3	8,1	8,6
Protection de l'environnement	1,7	1,4	1,8	1,8	1,9	0,4	1,6
Logement et équipements collectifs	1,9	0,9	1,7	1,3	1,1	0,6	1,3
Santé	14,3	16,2	18,3	14,1	14,3	12,9	15,3
Loisirs, culture et culte	2,5	2,3	1,5	1,7	2,6	2,6	2,2
Enseignement	9,7	9,5	11,2	7,9	9,5	10,8	10,2
Protection sociale	43,3	43,6	38,1	42,7	39,9	45,8	41,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble des dépenses (en % du PIB)	56,6	44,2	41,5	49,4	42,2	56,0	46,3
Ensemble des dépenses hors protection sociale (en % du PIB)	32,1	24,9	25,7	28,3	25,4	30,4	27,2

Sources : Eurostat ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

16 Intermédiaires financiers

En 2017, la baisse de la valeur ajoutée des **intermédiaires financiers** s'établit à -10,1 % après -3,8 % en 2016 (dont -10,7 % pour les seuls établissements de crédit après -4,2 % en 2016). Ce mouvement provient principalement du fort recul de la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim ; -16,2 %, -7,9 milliards d'euros), du fait d'une diminution de la **marge globale d'intermédiation** de 21 points de base. Les Sifim sur crédits diminuent de 12,8 milliards d'euros, sous l'effet de la baisse des taux des crédits immobiliers et de la hausse des taux interbancaires. À l'inverse, les Sifim sur dépôts augmentent de 4,9 milliards d'euros, en lien notamment avec la croissance toujours soutenue des dépôts des agents non financiers. La **production facturée** mesurée par les commissions augmente (+6,9 %) et représente désormais les deux tiers de la production totale. Le recul de la production de Sifim, conjugué à la hausse de la consommation intermédiaire (+6,7 %), conduit à une poursuite de l'érosion du taux de marge (au sens de la comptabilité nationale) qui se replie de 6,6 points en 2017 pour atteindre 30,2 %.

Les flux d'**intérêts ajustés des Sifim** repartent à la hausse (+8,8 % pour les intérêts reçus et +9,5 % pour les intérêts versés, contre respectivement -6,2 % et -6,9 % en 2016). Les flux de dividendes versés continuent d'augmenter (+11,9 % après +12,2 % en 2016) tandis que les dividendes reçus diminuent (-1,4 % après +16,1 % en 2016). La formation brute de capital fixe accélère (+18,2 % après +5,4 % en 2016), tirée par les efforts d'investissement des banques et par la hausse

des acquisitions (nettes des cessions) en immobilier effectuées par les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

Au total, la capacité de financement des intermédiaires financiers diminue nettement, atteignant 3,8 milliards d'euros, après 12,6 milliards d'euros en 2016, soit une baisse de 8,8 milliards d'euros, dont les trois quarts s'expliquent par le recul de la valeur ajoutée (-6,6 milliards d'euros).

La valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale diffère du produit net bancaire (PNB) calculé dans le cadre de la comptabilité privée des établissements de crédit. En particulier, le PNB n'est pas grevé de certaines charges correspondant à des consommations intermédiaires tandis qu'il intègre les revenus de la propriété ainsi que les plus ou moins-values liées à la détention d'actifs financiers. En effet, les revenus de la propriété ne sont pas enregistrés en comptabilité nationale comme de la production mais comme des opérations de distribution. De même, les plus ou moins-values ainsi que tous les gains et pertes sur actifs financiers (y compris sur opérations de change) n'apparaissent pas dans le compte non financier des établissements de crédit, étant enregistrés dans les comptes de réévaluation patrimoniale.

Entre 2015 et 2017, le PNB des établissements de crédit est stable, tandis que leur valeur ajoutée se contracte fortement (-4,2 % en 2016 puis -10,7 % en 2017). Ce décalage s'explique essentiellement par la forte augmentation de la contribution nette des plus et moins-values sur titres (+21,1 milliards d'euros entre 2015 et 2017), en lien avec la forte progression des cours boursiers en 2017. ■

Définitions

Intermédiaires financiers hors sociétés d'assurance (IF) : ils regroupent, pour l'essentiel, la Banque de France, les établissements de crédit, les fonds d'investissement (organismes de placement collectif monétaires, non monétaires et assimilés) et les organismes de titrisation.

La comptabilité nationale distingue deux composantes de la production des IF : d'une part la **production facturée**, c'est-à-dire essentiellement les commissions, d'autre part la production de **services d'intermédiation financière indirectement mesurés** (Sifim), correspondant aux marges d'intérêt perçues à l'occasion des opérations de crédit et de dépôt réalisées par les banques avec leur clientèle.

Marge globale d'intermédiation : somme des marges d'intermédiation sur les crédits et sur les dépôts pondérée par les encours respectifs de crédits et de dépôts.

Intérêts ajustés des Sifim : en comptabilité nationale, l'ajustement consiste à retraiter les intérêts bruts, tels qu'ils apparaissent dans le compte de résultat des IF, de façon à isoler la composante de Sifim et à enregistrer cette dernière dans le compte de production.

1. Compte non financier des intermédiaires financiers

en milliards d'euros

		2015	2016	2017	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
Production	a	137,3	133,5	131,4	- 2,8	- 1,5
Sifim	a1	52,3	48,8	40,8	- 6,8	- 16,2
Production facturée	a2	83,5	83,1	88,8	- 0,5	6,9
Production pour compte propre	a3	1,5	1,6	1,7	7,7	9,5
Consommation intermédiaire	b	69,0	67,8	72,3	- 1,8	6,7
Valeur ajoutée brute	c = a - b	68,3	65,7	59,1	- 3,8	- 10,1
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	33,9	34,5	34,9	1,6	1,0
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	6,0	7,1	6,4	17,5	- 9,9
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	28,4	24,2	17,9	- 14,9	- 26,0
Intérêts reçus	f	109,8	103,0	112,1	- 6,2	8,8
Dividendes reçus	g	34,0	39,5	39,0	16,1	- 1,4
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	h	3,3	4,8	4,0	46,5	- 17,2
Autres revenus d'investissements (nets)	i	- 20,5	- 19,4	- 18,7	5,4	3,7
Intérêts versés	j	105,2	98,0	107,3	- 6,9	9,5
Dividendes versés	k	16,2	18,2	20,4	12,2	11,9
Solde des revenus primaires	m = e + f + g + h + i - j - k	33,5	35,8	26,6	6,9	- 25,8
Impôts courants	n	9,5	7,4	7,9	- 21,5	5,5
Formation brute de capital fixe	q	15,5	16,4	19,4	5,4	18,2
Autres transferts courants divers (nets)	r	- 1,7	- 1,1	- 0,2	37,1	85,2
Autres postes (nets)	o	1,7	1,6	4,6	- 5,6	185,2
Capacité de financement	s = m - n - q + r + o	8,5	12,6	3,8	47,1	- 69,9
Ratios (en %)						
Taux de valeur ajoutée	c / a	49,8	49,2	45,0	///	///
Part des Sifim dans la production	a1 / a	38,1	36,5	31,1	///	///
Part des services facturés dans la production	a2 / a	60,8	62,3	67,6	///	///
Taux de marge	e / c	41,5	36,8	30,2	///	///
Taux d'investissement	q / c	22,7	24,9	32,8	///	///

Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. De la valeur ajoutée au produit net bancaire des établissements de crédit

en milliards d'euros

		2015	2016	2017	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution 2017/2016 (en %)
Valeur ajoutée		63,4	60,8	54,3	- 4,2	- 10,7
Consommations intermédiaires exclues du calcul du PNB		20,2	19,2	18,7	- 5,1	- 2,7
Intérêts nets et dividendes liés à la détention de titres et au refinancement interbancaire		11,8	18,3	18,0	54,4	- 1,4
Intérêts nets (ajustés des Sifim)		- 13,3	- 11,3	- 11,6	15,0	- 2,9
Dividendes reçus et produits assimilés		25,1	29,6	29,6	17,7	0,2
Éléments du compte de résultat comptabilisés dans les comptes de réévaluation		11,9	10,5	17,7	- 11,4	67,7
Contribution nette des plus et moins-values sur titres		7,5	6,8	28,6	- 9,8	321,0
Contribution nette des instruments financiers dérivés		5,9	- 1,4	- 11,8	- 124,5	- 713,0
Dotations aux provisions (nettes des reprises) sur titres		0,0	0,5	0,4	1 113,3	- 8,4
Gains nets sur opérations de change et d'arbitrage		- 1,5	4,7	0,4	418,9	- 90,8
Produit net bancaire		107,4	108,7	108,6	1,3	- 0,1

Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

17 Sociétés d'assurance

En 2017, la production de services des **sociétés d'assurance** augmente de 0,7 % en valeur après une baisse de 4,2 % en 2016. La hausse est principalement portée par les « autres activités » (+ 8,1%) et, en second lieu, par la production d'assurance-vie qui augmente de 2,8 %. À l'inverse, la production d'assurance-dommages est en retrait à - 2,2 %.

L'assurance-vie est toujours un placement attractif en 2017 malgré des taux d'intérêts historiquement bas. La collecte nette reste positive à hauteur de 7,2 milliards d'euros, en baisse de 9,9 milliards d'euros par rapport à 2016. Ce ralentissement s'explique intégralement par la collecte nette en supports euros qui devient négative pour la première fois depuis 2012 à - 12,8 milliards, en lien avec la lente décline des taux de rendements (1,8 % en 2017 après 1,9 % en 2016). Les supports euros restent néanmoins plus rémunérateurs que d'autres produits d'épargne classiques (PEL à 1 %, Livret A à 0,75 %). La baisse en supports euros est plus que compensée par le dynamisme de la collecte nette en supports unités de compte qui atteint + 20,0 milliards d'euros en 2017 en lien avec la hausse des taux de rendements passant de 3,9 % à 5 %. Finalement, la production d'assurance-vie augmenterait de + 0,4 milliard d'euros.

En 2017, selon la Fédération française de l'assurance, la hausse des cotisations d'assurance de biens et de responsabilité reste limitée (+ 2,3%). En effet, dans le contexte de

la loi Hamon entrée en vigueur en 2015 qui facilite les résiliations des contrats d'assurance, les assureurs préfèrent ne pas trop augmenter leurs prix afin de conserver leurs clients. La production d'assurance-dommages serait ainsi en baisse à - 2,2 %. En ce qui concerne les charges de prestations, elles augmentent sensiblement (+ 4,4 %) en raison notamment des aléas climatiques de l'année 2017 (inondations, ouragan Irma, etc.) : + 11,9 % pour l'assurance habitation et + 13 % pour les risques de catastrophes naturelles.

En 2017, les consommations intermédiaires des sociétés d'assurance, pour l'essentiel des commissions de courtage et de réassurance, augmentent de 2,7 %. La valeur ajoutée des sociétés d'assurance diminue ainsi de 1 milliard d'euros. Les salaires et cotisations versés progressent de 2,8 %.

Les revenus de la propriété perçus par les assureurs (intérêts, revenus tirés des fonds d'investissement et dividendes) diminuent fortement en 2017 : - 3,2 milliards d'euros. La baisse est principalement imputable aux intérêts reçus (- 3,4 milliards d'euros), qui proviennent pour l'essentiel d'obligations souveraines. Les revenus de la propriété attribués aux assurés augmentent, pour leur part, de 4,5 milliards d'euros.

En définitive, le secteur de l'assurance creuse son besoin de financement de 8,1 milliards d'euros. Il s'élève désormais à - 8,3 milliards d'euros en 2017. ■

Définitions

Secteur des sociétés d'assurance : regroupe toutes les sociétés, hors organismes de sécurité sociale, dont les activités recouvrent la protection contre divers risques (décès, invalidité, santé, dommages corporels, dommages aux biens, etc.), la constitution d'une épargne (assurance-vie) ainsi que la réassurance. En comptabilité nationale, le service produit par les sociétés d'assurance est mesuré comme la somme des primes (ou cotisations) et des revenus de placement des réserves, diminuée des indemnités attendues ou des prestations dues (voir *annexe Glossaire*).

1. Compte non financier des sociétés d'assurance

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016 (en %)
		(en milliards d'euros)						
Production	a	60,7	62,2	64,3	68,5	65,7	66,1	0,7
Assurance-vie	a1	16,2	17,3	16,3	18,6	16,4	16,8	2,8
Assurance dommages	a2	31,7	34,1	34,3	34,7	35,1	34,4	-2,2
Réassurance	a3	6,3	4,5	7,2	7,8	7,0	7,2	2,2
Autres activités (logement, auxiliaires financiers, informatique)	a4	6,5	6,2	6,6	7,5	7,2	7,8	8,1
Consommation intermédiaire	b	46,1	46,6	50,1	52,8	53,8	55,2	2,7
Valeur ajoutée brute	c = a - b	14,7	15,6	14,2	15,8	11,9	10,9	-8,6
Salaires et cotisations sociales (y compris imputées)	d1	9,7	9,5	9,7	10,0	10,1	10,4	2,8
Impôts liés à la production - subventions d'exploitation	d2	1,2	1,4	1,2	1,2	1,4	1,1	-20,8
Excédent brut d'exploitation	e = c - d1 - d2	3,8	1,2	3,2	4,5	0,4	-0,6	///
Intérêts reçus	f	44,2	47,7	47,6	48,0	42,5	39,1	-8,0
Dividendes reçus	g	3,5	4,0	4,5	4,0	3,6	3,5	-3,2
Revenus de la propriété attribués aux assurés reçus	h	2,7	3,0	3,5	3,5	2,9	3,2	9,6
Revenus attribués aux détenteurs de parts de fonds d'investissements reçus	i	8,7	9,0	9,3	9,8	9,5	9,9	4,5
Intérêts versés	j	3,1	2,7	2,7	2,8	2,3	2,2	-4,8
Dividendes versés	k	5,0	6,2	7,1	5,2	5,5	5,3	-3,3
Revenus de la propriété attribués aux assurés versés	l	49,1	51,5	50,1	48,8	43,3	47,8	10,5
Bénéfices réinvestis d'investissements directs à l'étranger (nets)	m	0,7	-0,2	0,3	0,0	0,2	0,2	-18,9
Solde des revenus primaires	n	6,6	7,7	8,3	13,0	8,1	-0,1	///
Impôts courants	o	3,5	4,3	4,8	5,6	3,9	4,5	14,8
Cotisations et prestations d'assurance sociale privée	p	28,6	29,7	31,6	31,7	32,1	32,6	1,3
Primes nettes de services d'assurance dommages (affaires directes)	q	41,5	42,1	42,4	42,6	43,3	45,0	4,0
Indemnités d'assurance dommages (affaires directes)	r	41,8	42,7	42,9	42,0	43,4	45,3	4,4
Formation brute de capital fixe	s	2,3	1,8	2,6	2,4	2,8	3,2	14,8
Capacité/besoin de financement	t	-0,3	-0,7	-0,4	4,6	-0,2	-8,3	///
Ratios (en %)								
Taux de valeur ajoutée	c/a	24,2	25,1	22,0	23,0	18,1	16,5	///
Part de la rémunération des salariés dans la valeur ajoutée brute	d1/c	65,9	61,3	68,5	63,4	84,9	95,4	///

Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

18 Émissions de titres des agents résidents

Les émissions nettes de **titres de créance** et d'actions cotées des résidents français s'élevèrent à 151 milliards d'euros en 2017, en hausse de 48 milliards d'euros par rapport à 2016. Cette progression est due à la fois aux titres de créance (131 Md€ après 96 Md€) et aux actions cotées (21 Md€ après 7 Md€). Les émissions nettes de titres de créance s'établissent à 110 Md€ pour le compartiment de long terme (+ 12 Md€ par rapport à 2016) et à 21 Md€ pour celui de court terme (+ 22 Md€ par rapport à 2016).

Les sociétés non financières ont cependant diminué leurs émissions nettes de titres de créance : à 25 Md€ après 42 Md€ en 2016. Ce mouvement provient des titres à long terme (obligations) dont les émissions nettes ont baissé de 22 Md€ pour s'établir à 20 Md€. Dans le même temps, elles ont accru leurs

émissions d'actions cotées. Celles-ci s'élevèrent à 19 Md€ en 2017, sur un total de 21 Md€ tous secteurs confondus, soit la plus forte émission depuis 2009.

Les émissions nettes de titres de créance des institutions financières ont continué à progresser, pour atteindre 38 Md€ après 10 Md€ en 2016. Pour la première fois depuis 2011, les émissions des institutions financières sont positives aussi bien pour les titres de court terme (22 Md€ d'émissions nettes) que pour ceux de long terme (16 Md€ d'émissions nettes).

Les administrations publiques ont également augmenté leurs émissions nettes de titres de créance, à 67 Md€, après 44 Md€ en 2016. Les émissions nettes à long terme passent de 64 Md€ à 73 Md€ tandis que les titres à court terme font l'objet de remboursements nets pour 6 Md€ (- 20 Md€ en 2016). ■

Définitions

Titres de créance : ils désignent les bons du Trésor (BTF et BTAN), les titres de créance négociables émis sur le marché français (titres négociables à court terme et à moyen terme), le *commercial paper* émis à l'étranger et les *Euro medium term notes* (EMTN) ainsi que les obligations, dont les obligations assimilables du Trésor (OAT). Au sein des titres de créance, les titres à court terme sont les titres d'échéance initiale inférieure ou égale à un an et les titres à moyen et long terme, ceux dont l'échéance à l'émission est supérieure à un an. Pour ces dernières, les émissions des groupes bancaires acquises par ces mêmes groupes sont exclues des statistiques présentées dans cette fiche.

Émissions de titres des agents résidents 18

1. Émissions de titres

en milliards d'euros

	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016
Émissions nettes de titres de créance et d'actions cotées par les résidents	46,4	104,8	19,9	103,0	151,3	48,3
Titres de créance (valeur nominale)	37,0	92,3	10,0	96,3	130,7	34,4
par les sociétés non financières	19,1	45,5	23,7	42,0	24,6	-17,5
court terme	-2,2	5,1	3,9	0,4	4,7	4,2
long terme	21,3	40,3	19,8	41,6	19,9	-21,7
par les institutions financières ¹	-61,1	-29,0	-71,2	9,7	38,1	28,4
court terme	-71,6	-11,3	-50,6	18,8	22,1	3,3
long terme	10,5	-17,7	-20,6	-9,0	16,1	25,1
par les administrations publiques	78,2	72,2	55,9	44,0	67,4	23,4
court terme	10,5	-2,6	-18,8	-20,1	-5,5	14,5
long terme	67,7	74,7	74,7	64,0	73,0	8,9
<i>dont obligations assimilables du Trésor</i>	<i>118,4</i>	<i>128,9</i>	<i>126,0</i>	<i>129,1</i>	<i>107,7</i>	<i>-21,4</i>
par les sociétés d'assurance ²	0,7	3,6	1,7	0,5	0,6	0,1
Actions cotées - émissions contre apport en espèces	9,4	12,5	10,0	6,8	20,6	13,8
par les sociétés non financières	7,8	10,9	9,5	5,1	19,0	13,8
par les institutions financières	1,1	1,6	0,5	1,6	1,6	0,0
par les sociétés d'assurance	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

1. Institutions financières monétaires et non monétaires (hors sociétés d'assurance mais y compris les parts émises par les fonds communs de créances), hors impact des opérations internes aux groupes bancaires.

2. Les émissions de titres de dette des assurances ne portent que sur le compartiment à long terme.

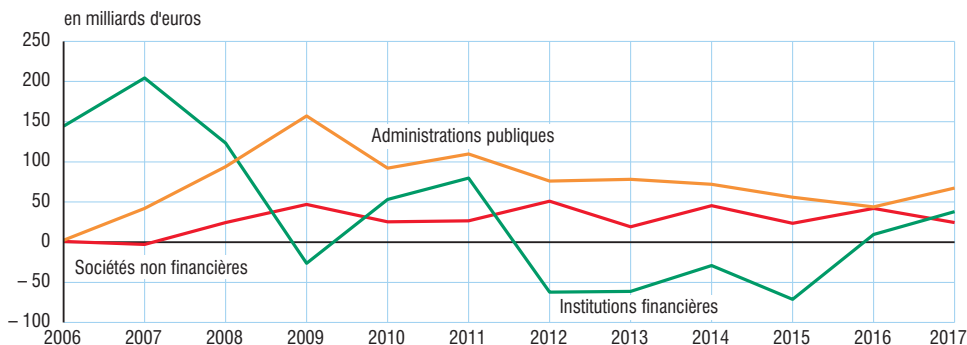
Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2017.

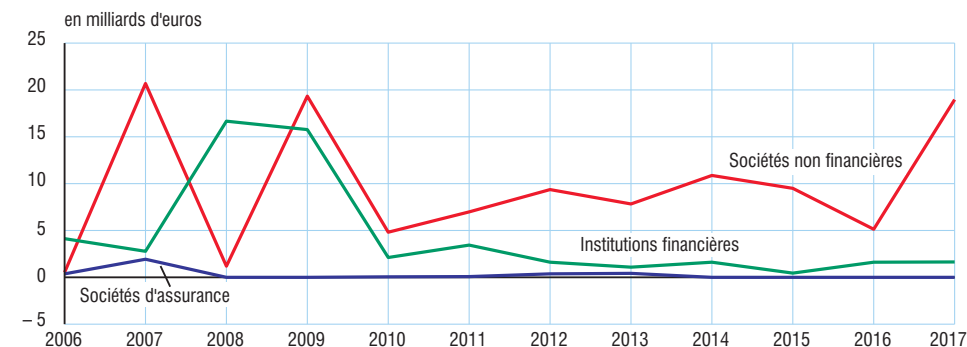
Source : Banque de France.

2. Émissions nettes de titres de créance et d'actions

Émissions nettes de titres de créance des résidents français



Émissions nettes d'actions cotées des résidents français



Champ : France.

Note : la date d'arrêt est le 31 décembre 2017.

Source : Banque de France.

19 Patrimoine national

Fin 2016, le **patrimoine national** atteint 14 023 Md€, soit 7,7 années de **produit intérieur net**. Après une légère augmentation en 2015, le patrimoine national accélère nettement en 2016 (+ 3,1 % après + 1,2 %). Cette reprise est portée par la hausse du patrimoine non financier (+ 3,2 %), due en premier lieu à l'accélération du patrimoine en terrains bâtis, logements et autres constructions.

L'ensemble des actifs immobiliers (constructions et terrains) représente près de 80 % des actifs non financiers. Le reste est essentiellement constitué des machines et équipements, stocks et actifs incorporels (R&D, logiciels, bases de données, fonds commerciaux). Les ménages détiennent 82 % des logements, les sociétés non financières 85 % des machines et équipements et les administrations publiques 48 % des autres bâtiments et ouvrages de génie civil. Les actifs et les passifs financiers augmentent respectivement de 3,8 % et 3,9 %.

Fin 2016, les ménages et les ISBLSM possèdent 79 % du patrimoine national, soit 11 145 Md€. Leur patrimoine accélère quelque peu en 2016 (+ 3,2 % après + 2,2 % en 2015) du fait notamment de la hausse des prix de l'immobilier. Cette évolution est calculée après neutralisation de l'impact sur le patrimoine des ménages de la réévaluation des actifs des sociétés d'assurance qui résulte de la réglementation « Solvabilité II ». Le patrimoine des ménages et des ISBLSM représente l'équivalent de 8,3 années de leur revenu disponible net, soit un peu plus que les années précédentes.

Les actifs non financiers des ménages, qui représentent les deux tiers de leur patrimoine, accélèrent (+ 3,2 %, après + 1,0 % en 2015),

notamment grâce à la hausse des prix des logements anciens et au dynamisme de la construction neuve.

Les modalités d'évaluation des montants détenus sur les contrats d'assurance-vie, qui constituent une fraction importante du patrimoine des ménages, ont été modifiées par la mise en place en 2016 du régime prudentiel « Solvabilité II » qui conduit à comptabiliser désormais les montants d'assurance-vie en valeur de marché. Il en résulte une croissance comptable très forte des actifs des ménages en assurance-vie (+ 15,3 % en 2016 après + 3,9 % en 2015). En neutralisant l'impact de ce changement de méthode, l'augmentation des actifs des ménages en assurance-vie est de 3,1 %, comme celle du total de leurs actifs financiers (5 111 Md€). Leurs avoirs en numéraire et dépôts, placés notamment sur des livrets (1 433 Md€, + 4,1 %) accélèrent en raison de la préférence pour les plans d'épargne logement.

Le passif des ménages (1 473 Md€, + 2,5 %) est constitué pour l'essentiel des crédits qui augmentent de 4,3 % (1 275 Md€) après + 3,1 % en 2015, en lien avec la hausse des prix et des transactions de logements, dont ils servent majoritairement à financer l'achat. Au total, hors impact du changement de méthode comptable des avoirs d'assurance-vie, le patrimoine financier net des ménages décélère : + 3,4 % après + 4,7 % en 2015.

Le patrimoine net des administrations publiques baisse à nouveau fortement en 2016 (- 25,9 % après - 24,5 % en 2015). Comme en 2015, l'ensemble des actifs financiers et non financiers est assez stable (+ 0,7 %) et ne compense pas l'accroissement des passifs (+3,0 %). ■

Définitions

Le **patrimoine national** correspond au patrimoine des résidents sur le territoire national. Il est composé du patrimoine non financier et du patrimoine financier net, à la fois solde des créances et dettes vis-à-vis de l'extérieur et solde des actifs et passifs financiers détenus au niveau national. Dans le compte de patrimoine, on distingue la valeur des bâtiments de celle des terrains qui les supportent. L'évolution des prix des bâtiments suit l'indice du coût de la construction et l'ensemble bâtiments plus terrains bâtis l'indice de prix des logements anciens. Ce sont donc principalement les terrains qui supportent les variations des prix de l'immobilier.

Le **produit intérieur net** (PIN) mesure la production agrégée des agents économiques résidents au cours de la période (PIB), nette de la consommation de capital fixe (CCF), qui correspond au coût d'usure et d'obsolescence du capital au cours de la même période. De même, le revenu disponible net (RDN) s'obtient en déduisant la CCF du revenu disponible brut. Il est préférable de comparer les stocks de patrimoine avec des flux macro-économiques nets plutôt que bruts, car le patrimoine est lui-même un stock net.

Pour en savoir plus

- « Le patrimoine économique national en 2016 », *Insee Première* n° 1681, décembre 2017.

1. Patrimoine national

		Encours en fin d'année (en milliards d'euros)			Évolution (en %)		Décomposition de l'évolution entre 2008 et 2016 (en milliards d'euros)			
		2000	2008	2016	2008/2000	2016/2008	Flux	CCF	Prix	Autres
Actifs non financiers	(1)	5 911	12 105	14 186	105	17	3 775	- 3 008	633	681
Logements		2 179	3 533	4 362	62	23	1 031	- 538	336	0
Autres bâtiments et génie civil		1 161	1 758	1 948	51	11	1 019	- 925	97	0
Terrains		1 454	5 212	5 879	258	13	0	0	133	535
Machines et équipements		410	556	611	36	10	776	- 744	23	0
Stocks		258	336	410	30	22	72	0	2	0
Autres actifs non financiers		449	710	976	58	37	877	- 799	42	146
Créances nettes	(2)	245	- 185	- 163	- 176	- 12	- 409	0	233	198
Créances sur le reste du monde		2 546	4 827	6 817	90	41	625	0	1 182	185
Dettes envers le reste du monde		2 301	5 012	6 981	118	39	1 034	0	949	- 14
Patrimoine net	(1)+(2)	6 156	11 920	14 023	94	18	3 366	- 3 008	866	879

Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

2. Patrimoine des secteurs institutionnels fin 2016

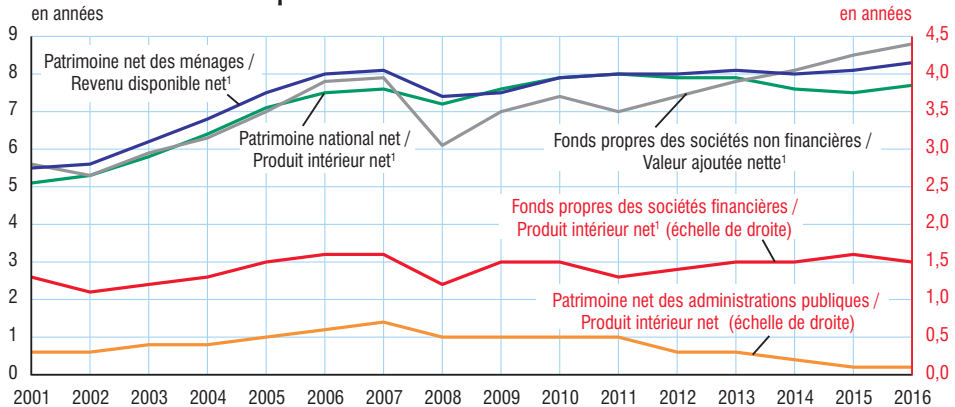
en milliards d'euros

		Économie nationale	Ménages (y c. ISBLSM ¹)	Sociétés non financières	Sociétés financières	Administrations publiques
Actifs non financiers	(ANF)	14 186	7 507	4 457	270	1 952
dont : logements		4 362	3 580	680	41	61
autres bâtiments et génie civil		1 948	166	783	64	935
machines et équipements		611	45	518	15	33
terrains		4 944	3 070	1 100	105	669
Actifs financiers	(AF)	26 943	5 111	7 365	13 199	1 268
dont : numéraire et dépôts		5 439	1 433	566	3 312	128
titres de créance		3 686	65	52	3 503	66
crédits		4 509	10	1 323	3 059	117
actions et parts de fonds d'investissement		8 787	1 347	4 412	2 470	558
systèmes d'assurances et de garanties		2 170	2 006	39	120	5
Ensemble des actifs	(A) = (ANF) + (AF)	41 129	12 618	11 822	13 469	3 220
Passifs financiers	(PF)	27 077	1 473	9 501	13 072	3 031
dont : numéraire et dépôts		5 825	0	0	5 706	119
titres de créance		4 298	0	641	1 502	2 155
crédits		4 330	1 275	2 290	445	320
actions et parts de fonds d'investissement		8 233	9	5 749	2 431	44
systèmes d'assurances et de garanties		2 187	0	0	2 184	3
Patrimoine financier net	(AF) - (PF)	- 163	3 638	- 2 136	97	- 1 762
Patrimoine net (ou valeur nette)	(A) - (PF)	14 023	11 145	2 321	367	190

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages. Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

3. Évolution des stocks patrimoniaux des grands secteurs institutionnels rapportés aux flux macroéconomiques



1. La mise en place de la nouvelle réglementation « Solvabilité II » induit une rupture entre 2015 et 2016. Champ : France.

Lecture : fin 2016, le patrimoine national net représente l'équivalent de 7,7 années de produit intérieur net.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2010.

20 Endettement des agents non financiers

À la fin de l'année 2017, l'**endettement des agents non financiers (ANF) résidents** s'établit à 5 200,2 Md€, en hausse de 4,0 % sur l'année, après + 3,9 % en 2016. La dette des administrations publiques (APU) et celle des ménages – y compris les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) – augmentent plus fortement en 2017 qu'en 2016 (respectivement + 3,1 % après + 2,4 % et + 5,5 % après + 4,0 %). En revanche, la dette des sociétés non financières (SNF) progresse moins vite (+ 4,1 % après + 5,8 % en 2016). Exprimés en proportion du PIB, les **ratios d'endettement** des SNF et des APU augmentent moins vite en 2017 (respectivement + 0,9 point et + 0,4 point pour s'établir à 71,9 % et 97,0 %) ; parallèlement, celui des ménages s'accroît de 1,5 point pour s'établir à 58,3 %.

S'agissant des formes d'endettement des SNF, les encours de crédits obtenus auprès des institutions financières continuent d'augmenter (+ 5,4 % après + 5,2 % en 2016). En

revanche, l'endettement sous forme de **titres de créance** ralentit sous l'effet de moindres émissions nettes de titres de long terme (+ 1,2 % après + 7,3 % en 2016) alors que l'encours des titres de court terme accélère (+ 13,5 % après + 1,2 % en 2016). Au total, la part des titres de créance émis par les SNF dans leur endettement total est plus bas en 2017 qu'en 2016 (36,6 % contre 37,4 %).

Le **taux de croissance annuel** des crédits aux ménages progresse de 5,5 % après + 4,0 % en 2016. L'environnement de taux bas favorise la progression des transactions immobilières, financée principalement sous forme de crédits par les ménages.

L'**endettement** bancaire des administrations publiques (APU) diminue de 2,2 %. Parallèlement, la hausse de l'encours des titres de créance à long terme qu'elles émettent ralentit très légèrement (+ 4,1 % en 2017 après + 4,2 % en 2016), tandis que l'encours de titres de créance à court terme repart à la hausse (+ 2,6 % en 2017 après – 5,9 % en 2016). ■

Définitions

Les **agents non financiers résidents** sont répartis en trois secteurs : les ménages et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM), les sociétés non financières (SNF) ; les administrations publiques (APU), ces dernières regroupant l'État, les organismes divers d'administration centrale, les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale.

Il s'agit ici d'un agrégat large de l'**endettement** des agents non financiers résidents, englobant l'ensemble des engagements contractés sous forme d'emprunts auprès des institutions financières (institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers), résidentes et non résidentes, et sous forme de **titres de créance émis** sur les marchés de capitaux, en France comme à l'étranger. Les encours de titres de créance sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Pour les APU, c'est l'encours de la dette notifiée par la France à la Commission européenne (dite « dette de Maastricht ») qui est présenté. La dette de Maastricht est consolidée : les dettes entre sous-secteurs des APU en sont exclues. Ici, la présentation ne comprend ni les prêts entre agents non financiers résidents, ni les crédits commerciaux, ni les prêts entre affiliés. Les financements par émissions d'actions n'apparaissent pas non plus dans cette présentation car ils ne constituent pas une dette mais un droit de propriété.

Le suivi des **ratios d'endettement** permet d'apprécier l'adéquation des financements obtenus sous forme d'emprunts par les agents économiques aux évolutions de l'économie réelle. La répartition par instruments des financements obtenus (crédits, titres de créance) fournit des indications sur les substitutions entre les différentes formes d'endettement.

Le **taux de croissance annuel** en pourcentage de l'année N rapporte le flux de l'année N à l'encours observé à la fin de l'année N-1.

Endettement des agents non financiers 20

1. Endettement des agents non financiers

	Encours en fin de période (valeur nominale, en milliards d'euros)		Taux de croissance annuel (en %)	
	2016	2017	2016	2017
Endettement des agents non financiers	5 000,6	5 200,2	3,9	4,0
Ménages et ISBLSM ¹	1 265,4	1 334,7	4,0	5,5
Sociétés non financières	1 582,7	1 647,1	5,8	4,1
Administrations publiques ²	2 152,5	2 218,4	2,4	3,1
Crédits auprès des institutions financières³	2 553,1	2 668,9	3,8	4,5
Ménages et ISBLSM ¹	1 265,4	1 334,7	4,0	5,5
Sociétés non financières	990,8	1 043,9	5,2	5,4
Administrations publiques	296,9	290,3	-1,0	-2,2
Dépôts au passif du Trésor⁴	36,9	37,4	-5,6	1,4
Financements de marché	2 410,6	2 493,9	4,1	3,5
Sociétés non financières	591,9	603,2	6,9	1,9
Titres de créance à court terme	32,6	37,0	1,2	13,5
Titres de créance à long terme	559,3	566,2	7,3	1,2
Administrations publiques	1 818,7	1 890,7	3,2	4,0
Titres de créance à court terme	169,5	173,9	-5,9	2,6
Titres de créance à long terme	1 649,2	1 716,8	4,2	4,1

1. Institutions sans but lucratif au service des ménages.

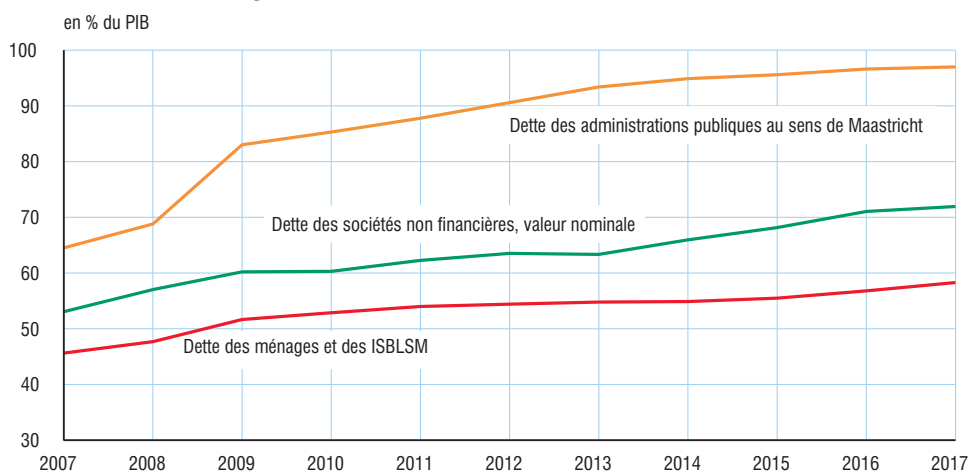
2. Dette publique au sens de Maastricht.

3. Institutions financières monétaires et autres intermédiaires financiers (organismes de titrisation, etc.).

4. Dépôts auprès du Trésor pour toutes les contreparties autres que les administrations publiques.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

2. Ratios de dette des agents non financiers



Champ : France.

Sources : Banque de France ; Insee, comptes nationaux, base 2014.

21 Indicateurs de développement durable

Pour mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans la définition et l'évaluation des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimente chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ce tableau de bord résulte d'une large concertation réunissant experts et citoyens, organisée par le Conseil économique, social et environnemental et France Stratégie, en collaboration avec le Cnis et le service statistique public. Elle a permis d'identifier 10 indicateurs phares compatibles avec un cadre théorique international de développement durable et complète le PIB dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ces indicateurs concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie. Le choix de ces indicateurs s'est fait avec un souci de simplicité, de lisibilité et de pérennité. En nombre limité et couvrant de manière équilibrée l'agenda, ces 10 indicateurs peuvent être considérés comme un résumé synthétique du tableau de bord d'une centaine d'indicateurs sélectionnés pour le suivi de la mise en œuvre nationale du Programme de développement durable de l'Agenda 2030 des Nations unies.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la Nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne. Toutefois, le taux d'emploi des 15-64 ans (part des personnes en emploi parmi les 15-64 ans) continue d'augmenter pour atteindre son plus haut niveau depuis 30 ans.

Dans le même temps, la dette publique a progressé de 67,4 % du PIB en 2005 à 98,2 % fin 2016 (et 98,5 % fin 2017). Enfin, des progrès restent encore à accomplir dans les domaines de la société de la connaissance car la part des dépenses de recherche dans le PIB, à 2,22 % en 2016, reste significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « Europe 2020 ».

Pour ce qui est du bien-être et de la cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un

diagnostic contrasté. Le taux de pauvreté en conditions de vie continue la baisse amorcée en 2013 pour atteindre 11,1 % en 2017. Après avoir diminué en 2013, les inégalités de revenus sont quasiment stables depuis. Au-delà des fluctuations annuelles, l'espérance de vie en bonne santé croît légèrement sur longue période. Le taux de sorties précoces du système scolaire a baissé de 2,4 points depuis 2010. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenu moins inégalitaire, une espérance de vie en bonne santé dans la moyenne européenne et moins de sorties précoces, mais un taux d'emploi légèrement inférieur. En matière de satisfaction dans la vie, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays méditerranéens.

Quant à la protection environnementale, le bilan est nuancé. Alors que le niveau moyen par personne des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national en 2017 est inférieur de 10 % à celui de 2010, l'**empreinte carbone** par personne, qui mesure les émissions de gaz à effet de serre liées à la production de biens et services pour satisfaire la consommation des ménages, qu'ils soient produits en France ou à l'étranger, est stable autour de 11 tonnes par habitant. Ceci traduit une dépendance plus grande aux produits importés qui ont un fort contenu en gaz à effet de serre et donc un impact fort sur le climat, qui est un bien mondial. Les importations sont responsables d'environ 56 % de l'empreinte carbone de la France en 2017, contre 50 % en 2010 et 33 % en 1995. Alors que les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire pour satisfaire la demande nationale ont diminué de 12 % entre 2010 et 2017, celles liées aux importations pour satisfaire la demande nationale ont augmenté pendant le même temps de 14 %. Enfin, la pression reste forte sur la biodiversité, même si le phénomène est complexe à mesurer. En 2017, les espaces artificialisés occupent 9,7 % du territoire métropolitain et leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population (+ 1,4 % en moyenne par an depuis 1992, contre + 0,5 % par an pour la population). Toutefois, le rythme de cette consommation d'espace s'est un peu ralenti depuis 2009 pour atteindre un rythme de + 1,1 % par an. ■

Définitions

Bien-être « ailleurs » : le bien-être dans les autres parties du monde peut être affecté par notre mode de vie. Celui-ci peut en effet avoir des conséquences néfastes telles que le réchauffement climatique et la montée des eaux dans certaines parties du globe ; dans d'autres, ce sera l'épuisement des matières premières ou encore les pollutions liées aux productions des biens que nous consommons.

Empreinte carbone : l'empreinte carbone d'un pays comptabilise l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre induites par la consommation intérieure de biens et services, qu'ils soient produits dans le pays ou importés.

Indicateurs de développement durable 21

1. Les 10 indicateurs retenus et comparaison internationale des stratégies de développement durable

Domaine	Thèmes	Bien-être présent	Bien-être futur	Bien-être « ailleurs »	SNDD ¹	France ODD ²	ONU ODD ³
Économique	Travail	1. Taux d'emploi des 15– 64 ans			oui ⁴	8.i2	objectif 8
	Investissement	2. Dépense de recherche DIRD/PIB			oui	9.i5	9.5.1
	Stabilité financière	3. Dette publique et privée			oui	17.i3	10.5.1
Social	Santé	4. Espérance de vie en bonne santé			oui	3.i1	objectif 3
	Satisfaction dans la vie	5. Satisfaction globale dans la vie			non	3.i4	non
	Inégalité	6. Dispersion des revenus			oui	10.i2	objectif 10
	Pauvreté	7. Taux de pauvreté en conditions de vie			oui	1.i2	1.2.1
Environnemental	Éducation	8. Sorties précoces du système scolaire			oui	4.i4	8.6.1
	Climat	9. Empreinte carbone			oui	13.i3	objectif 13
	Biodiversité	10. Artificialisation des sols			oui	11.i2	objectif 15/11

1. Stratégie nationale de développement durable 2010-2014. 2. Suivi national de la Stratégie de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.i.Y signifie indicateur Y de l'objectif X). 3. Programme de développement durable de l'ONU 2015-2030 (X.Y.Z signifie indicateur Z de la cible Y de l'objectif X). 4. Limité au taux d'emploi des seniors.

2. Évolution des 10 indicateurs retenus

	1995	2000	2005	2010	2015	2016	2017
Rappel de l'indicateur traditionnel							
PIB réel par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)							
France	1,7	3,2	0,8	1,4	0,7	0,8p	1,8p
UE	...	3,6	1,7	1,8	2,0p	1,6p	...
Dimension économique							
1. Taux d'emploi des 15– 64 ans (en %)							
France hors Mayotte	60,7	62,8	63,2	63,5	63,8	64,2	64,7
UE	...	62,2 ¹	63,4	64,1	65,7	66,7	67,7
2. Dépense de recherche / PIB (en %)							
France	2,23	2,08 ²	2,04	2,18 ²	2,23p	2,22p	...
UE	...	1,77 ^e	1,74	1,93	2,04	2,03	...
3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)							
France	55,8	58,6	67,4	85,3	95,6	98,2	98,5
UE	...	60,1	61,5	78,9	84,5	83,3	81,6
Dimension sociale							
4. Espérance de vie en bonne santé à la naissance (en années)							
France ³							
Femmes ⁴	62,4	63,2	64,6	63,3	64,4	64,1	64,9
Hommes ⁴	60,0	60,1	62,3	61,8	62,6	62,7	62,6
UE							
Femmes	62,5e ¹	62,6e	63,3 ²	64,2	...
Hommes	61,1e ¹	61,8e	62,6 ²	63,5	...
5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)							
France métropolitaine	7,3	7,2	7,2	7,2
UE
6. Inégalités⁵							
France métropolitaine	4,2	4,6 ²	4,4	4,3	...
UE	4,9 ¹	5,0	5,2
7. Taux de pauvreté en conditions de vie (en %)							
France métropolitaine	13,2	12,6	11,1	11,0	11,1
UE	17,8 ¹	17,0e	15,7e	...
8. Éducation : sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18– 24 ans)							
France hors Mayotte	15,4	13,3	11,1 ²	11,3	9,2p	8,8p	8,9p
UE	...	17,6e ¹	15,7	13,9	11,0	10,7	10,6
Dimension environnementale							
9. Émission de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂ par personne)							
France - empreinte carbone ⁶	10,5	11,5	11,8	11,4	11,0e	11,1e	11,2e
France - émission sur le sol national ⁶	9,0	8,9	8,5	7,6	6,6	6,6	6,7
France - émission moyenne sur le sol national	9,1	9,1	8,8	7,9	6,9	6,9	...
UE - émission moyenne sur le territoire	11,0	10,6	10,5	9,5	8,5	8,4	...
10. Artificialisation des sols							
France ⁷ - indice base 100 en 1992	105	113	...	129 ²	137	138	141
France ⁷ - en % du territoire national	8,9	9,4	9,5	9,7

1. Union européenne à 27. 2. Rupture de série. 3. France hors Mayotte jusqu'en 2014, y compris Mayotte à partir de 2014. 4. Calcul Ined-Inserm avec la méthode Ehemu qui utilise l'information empirique sur la mortalité aux âges élevés. Elle s'écarte de la méthode utilisée par Eurostat qui ferme ses tables de mortalité au-delà de 85 ans. 5. Masse des revenus par unité de consommation détenue par les 20 % d'individus les plus riches rapportée à celle détenue par les 20 % les plus pauvres. 6. Limitées à CO₂, CH₄ et N₂O. 7. Hors Mayotte et Guyane.

Sources : Eurostat (extraction de septembre 2018) ; Insee ; SDeS ; SSP Agriculture.